



Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2018

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 94 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 7 septembre 2016, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2018.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 05/2019 de la Municipalité du 20 mai 2019 ;

ouï le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2018 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Table des matières

AUTORITES.....	6
CONSEIL COMMUNAL	7
Bureau du Conseil et bureau électoral	7
Composition	8
Commissions permanentes - Associations.....	9
Séances	11
Elections et votations	13
MUNICIPALITE	15
Composition et organisation.....	15
Séances	17
ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES	18
GREFFE MUNICIPAL	19
Manifestations officielles et réceptions.....	19
Anniversaires.....	20
Naturalisations.....	20
Inspection préfectorale	21
Archives.....	21
FINANCES	22
RESSOURCES HUMAINES	25
Service des finances – Boursier communal.....	26
Formations 2018	26
OFFICE DE LA POPULATION	28
Statistiques	28
Naissances.....	31
Nécrologie	31
Nécrologie - suite.....	32
Quelques chiffres	32
ECOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT.....	33
ECOLES.....	34
Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL).....	34
ACCUEIL PRE ET PARASCOLAIRE.....	35
TOURISME ET PROMOTION ÉCONOMIQUE.....	36
CULTURE	37
ASSAINISSEMENT.....	38
Assainissement des eaux usées, claires et pluviales	38
Assainissement des déchets.....	41
SECURITE, MANIFESTATIONS ET SPORTS	44
SÉCURITÉ	45
APOL Association Police Lavaux	45
Organisation régionale de la protection civile (ORPC)	49
SDIS Cœur-de-Lavaux.....	51
SPORTS	53
MANIFESTATIONS.....	54
SOCIETES LOCALES	55

VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS	56
VOIRIE, ESPACES VERTS, PLAGES ET CIMETIERES	57
DOMAINES VITICOLES	60
Vignes.....	60
Vendanges.....	60
Distinctions.....	60
Parc Vign'nature (anciennement parcours didactique)	61
Mise des vins.....	61
Souscription aux habitants	61
Caves	61
POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS.....	62
POLICE DES CONSTRUCTIONS	63
Permis de construire	63
Permis d'habiter / d'utiliser	64
Commission technique communale.....	64
Commission de salubrité communale	64
BÂTIMENTS ET GÉRANCES	65
Bâtiments	65
Gérances.....	66
FORETS.....	70
URBANISME, MOBILITE ET COMMUNICATION	72
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	73
Instruments de planification territoriale	73
Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)	73
Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a).....	73
Commission d'urbanisme	74
PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m ²	74
PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m ²	74
PPA « Les Fortunades »	74
Plan de quartier Riex zone Est	75
MOBILITÉ.....	75
Transports publics par bus	75
Dessertes CFF.....	75
Diverses mesures pour la mobilité.....	76
AGENDA 21	76
COMMUNICATION	76
CULTES.....	76
ENVIRONNEMENT	77
BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE.....	78
AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INFRAStructures	79
AFFAIRES SOCIALES	80
TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES	80
Travaux publics – routes – chemins	81
RESEAUX D'EAU POTABLE	84
Préavis	84
Sécheresse.....	84
Sources.....	85
Fuites d'eau.....	85
Financement	85
SERVICES INDUSTRIELS	87
INFORMATIQUE ET INTERNET	88

AUTORITÉS



Conseil communal

Bureau du Conseil et bureau électoral

1.	M. Nicolas Blanc	Président	PSIG
2.	M. Lionel Gfeller	1 ^{er} Vice-Président	PLR-ICD
3.	M. Salomon Dubois	2 ^{ème} Vice-Président	PLR-ICD
4.	M. Jean-Luc Denisart	Scrutateur	PSIG
5.	Mme Nathalie Pfeiffer	Scrutatrice	BEL Action
6.	Mme Annick Ammon-Staudenmann	Scrutatrice suppléante	PSIG
7.	M. Charles-Henri Duboux	Scrutateur suppléant	PLR-ICD
8.	Mme Catherine Fonjallaz	Secrétaire	
	M. Thomas Ellis (au 30.06.18)	Président	BEL Action

Composition

BEL Action (26 sièges)

- BACHMANN Caroline
- BADOUX Jean-Luc
- BAEHLER Philippe
- BAUMANN Patrick
- CARDINAUX Mathieu
- CHOLLET Vincent
- DE PALMA Lucie
- DUBOUX Blaise
- DUNANT Jean-Christophe
- ELLIS Thomas
- ESSEIVA Nathalie
- GAY Daniel
- GENOUD Olivier
- GRANDCHAMP Pierre-Alain
- GROBET Didier
- HILL Valérie
- HUMBERT Patrice
- MÄDER Philippe
- NOVERRAZ Johanne
- NOVERRAZ Marc-Henri
- PFEIFFER Nathalie
- POTTERAT Jacques
- POTTERAT Nicolas
- REGAMEY Lionel
- REY Yvan
- TROLLIET Louis

PLR-ICD (22 sièges)

- BAEHLER Raoul
- BERTHET Laurent
- BERTHET Jérémy
- CURRAT Christian
- DUBOIS Salomon
- DUBOUX Charles-Henri
- FONTANNAZ Pierre-André
- GAILLARD Jean-René
- GAUDIN Vivian
- GFELLER Lionel
- GROSS Florence
- GUSCIO Sandra
- HUG Emmanuel
- JOLY Jacques
- MICOL Jean
- PARISOD Roland
- PASQUINI Mario
- PITTET Serge
- POTIN Jane
- RUFİ Bernard
- SCHOPFER Marlyse
- VOGEL Simon

PSIG (12 sièges)

- AMMON-STAUDENMANN Annick
- ARBEL Anouk
- BLANC Nicolas
- BRANDER Stéphanie
- DELCOURT Pierre Yves
- DENISART Jean-Luc
- FERET Rachel
- LAVANCHY Christine
- MARTI Urs
- OSTORERO Chantal
- PADRUN Bernard
- WALKER Matthias

Commissions permanentes - Associations

Commission des finances

1.	M. Daniel Gay	Président	BEL Action
2.	Mme Chantal Ostorero	membre	PSIG
3.	M. Mario Pasquini	membre	PLR-ICD
4.	M. Nicolas Potterat	membre	BEL Action
5.	M. Bernard Rufi	membre	PLR-ICD

Commission de gestion

1.	M. Philippe Maeder	Président	BEL Action
2.	Mme Caroline Bachmann	membre	BEL Action
3.	M. Jérémy Berthet	membre	PLR-ICD
4.	M. Christian Currat	membre	PLR-ICD
5.	M. Jean-René Gaillard	membre	PLR-ICD
6.	Mme Christine Lavanchy	membre	PSIG
7.	Mme Johanne Noverraz	membre	BEL Action

Commission de recours en matière d'imposition fiscale

1.	Mme Annick Ammon-Staudenmann	membre	PSIG
2.	M. Daniel Gay	membre	BEL Action
3.	Mme Jane Potin	membre	PLR-ICD

Association Police Lavaux - APOLE

1.	Mme Nathalie Esseiva	membre	BEL Action
2.	Mme Florence Gross	membre	PLR-ICD
3.	M. Emmanuel Hug	membre	PLR-ICD
4.	M. Urs Marti	membre	PSIG
5.	M. Yvan Rey	membre	BEL Action

Association Intercommunale des Eaux du Jorat - AIEJ

1.	M. Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
2.	Mme Stéphanie Brander	membre	PSIG
3.	M. Jacques Joly	membre	PLR-ICD
4.	M. Jacques Potterat	membre	BEL Action
5.	M. Lionel Regamey	membre	BEL Action

Association Scolaire Centre Lavaux - ASCL

1.	Mme	Anouk Arbel	membre	PSIG
2.	M.	Jean-Luc Badoux	membre	BEL Action
3.	M.	Raoul Baehler	membre	PLR-ICD
4.	M.	Laurent Berthet	membre	PLR-ICD
5.	M.	Mathieu Cardinaux	membre	BEL Action
6.	M.	Vincent Chollet	membre	BEL Action
7.	Mme	Lucie de Palma	membre	BEL Action
8.	M.	Lionel Gfeller	membre	PLR-ICD
9.	Mme	Sandra Guscio	membre	PLR-ICD
10.	M.	Patrice Humbert	membre	BEL-Action
11.	M.	Bernard Padrun	membre	PSIG
12.	M.	Olivier Genoud	membre suppléant	BEL Action
13.	M.	Urs Marti	membre suppléant	PSIG

Séances

M. Thomas Ellis et M. Nicolas Blanc ont dirigé chacun 2 séances ordinaires au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance : 12 février 2018

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- Préavis 01/2018 - Réseau routier communal - Plan directeur des routes **(repoussé)**
- Préavis 02/2018 - Assainissement des eaux du plateau de la gare à Cully et remplacement de la conduite d'eau potable
- Préavis 03/2018 - Cautionnement pour la rénovation de la cabane du Rio de l'Enfer
- Préavis 04/2018 - PPA Cully-Gare - Modification des conditions d'échange de parcelles **(amendé)**
- Préavis 05/2018 - Demande de crédit complémentaire pour la réalisation de huit écopoints sur le territoire communal **(amendé)**
- Préavis 06/2018 - Achat de la parcelle 5356, lot 2 (18/1000) de la PPE du Bougnon à Grandvaux, local de 94m2 **(amendé)**

2ème séance : 25 juin 2018

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 07/2018 - Remplacement d'une conduite d'eau sous pression dans le quartier de Crêt-Mouton
- 08/2018 - Rapport de gestion 2017
- 09/2017 - Comptes 2017
- 10/2017 - Réponse à la motion de Mme A. Ammon-Staudenmann - « Une stratégie fiscale proactive et durable pour Bourg-en-Lavaux »

Motion

Mme C. Bachmann et consorts « Cohabitation entre les manifestations et les habitants de Bourg-en-Lavaux ».

Transmise à la Municipalité qui est d'accord d'entrer en matière.

3ème séance : 8 octobre 2018

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 11/2018 - Stationnements de substitution **(amendé)**
- 12/2018 - Dépassements des crédits d'investissements préavis 24/2014, 10/2015, 20/2015 et 16/2016 **(amendé)**
- 13/2018 - Arrêté d'imposition pour l'année 2019 **(amendé)**
- 14/2018 - Collèges des Ruvines et du Genevrey - Prescriptions AEAI, travaux de mise en conformité
- 15/2018 - Chemin du Vigny, Cully - Assainissement des eaux usées et pluviales **(amendé)**

4ème séance : 7 décembre 2018

Préavis municipaux

Adoption - **autres** des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 17/2018 - Budget 2019 **(amendé)**
- 18/2018 - Achat de la parcelle 9192, propriété de l'Etat de Vaud, au lieu-dit l'Arziller à Villette
La Municipalité le retire.
- 19/2018 - Lavaux Patrimoine Mondial - Réalisation et installation de panneaux d'information dans les villages de Lavaux **(amendé)**
- 20/2018 - Temple de Cully, réaménagement de la sacristie **(refusé)**

Elections et votations

Résultats des votations

Scrutin du 4 mars 2018

Taux de participation : 65.78%

Objets soumis au vote	Résultats						
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
1. Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021	2'262	81	0	2'181	1'937	244	65.77
2. Initiative populaire du 11 décembre 2015 "Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)"	2'270	22	0	2'248	375	1'873	66.01

Objet soumis au vote	Résultats						
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
Initiative populaire "Pour le remboursement des soins dentaires"	2'255	38	0	2'217	825	1'392	65.57

Scrutin du 10 juin 2018

Taux de participation : 42.47%

Objets soumis au vote	Résultats						
	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
1. Initiative populaire du 1 ^{er} décembre 2015 "Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine)"	1'463	22	7	1'434	258	1'176	42.47
2. Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJar)	1'463	14	3	1'446	1'277	169	42.47

Scrutin du 23 septembre 2018

Taux de participation : 47.70%

Objets soumis au vote	Résultats							
	Fédéral	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
1. Arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire "Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)" qui a été retirée)		1'649	12	0	1'637	1'367	270	47.67
2. Initiative populaire "Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)"		1'647	20	0	1'627	989	638	47.61
3. Initiative populaire "Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous"		1'646	31	0	1'615	844	771	47.59

Scrutin du 25 novembre 2018

Taux de participation : 54.57%

Objets soumis au vote	Résultats							
	Fédéral	Rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	NON	%
1. Initiative populaire du 23 mars 2016 "Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes)"		1'890	124	1	1'765	712	1'053	54.55
2. Initiative populaire du 12 août 2016 "Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination)"		1'892	22	0	1'870	344	1'526	54.60
3. Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)		1'891	33	0	1'858	934	924	54.57

Municipalité

(législature 2016 – 2021)

Composition et organisation



Administration générale et finances

M. Jean-Pierre Haenni, Syndic

(suppléant : M. Raymond Bech)

Greffe municipale

Finances

Office de la population

Ressources humaines

Archives

Représentations



Ecoles, tourisme et assainissement

M. Raymond Bech, Municipal

(suppléant : M. Jean Christophe Schwaab)

Ecoles

Accueil pré et
parascolaire

Promotion économique

Tourisme

Culture

Déchets

Eaux usées



Sécurité, manifestations et sports

M. Jean-Paul Demierre, Municipal

(suppléante : Mme Nicole Gross)

Police

Police du commerce

Manifestations

Sports

Sociétés locales

Protection civile

Défense incendie



Voirie, domaines viticoles et espaces verts

Mme Nicole Gross, Vice-Syndique

(suppléant : M. Jean-Paul Demierre)

Voirie	Espaces verts
Domaines viticoles	Cimetières
Caves	Plages
Améliorations foncières	Ports et radiers
Lavaux Unesco	



Police des constructions, bâtiments, et forêts

M. Georges Hauert, Municipal

(suppléante : Mme Evelyne Marendaz Guignet)

Police des constructions	Conciergerie
Bâtiments	Locations de salles
Eglises et temples	Forêts
Gérances	Domaine agricole



Urbanisme, transports et communication

Mme Evelyne Marendaz Guignet, Municipale

(suppléant : M. Georges Hauert)

Urbanisme	Communication
Transports	Cultes
Mobilité	Bibliothèque
Agenda 21	



Affaires sociales, travaux et infrastructures

M. Jean Christophe Schwaab, Municipal

(suppléant : M. Jean-Pierre Haenni)

Affaires sociales	Travaux
Santé	Eau potable
Eclairage public	Informatique et internet

Séances

Au cours de l'année 2018, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires, la première le 8 janvier et la dernière le 17 décembre. La Municipalité siège le lundi matin. Aucune séance extraordinaire n'a eu lieu et une séance extra-muros s'est tenue au restaurant Bernerhof à Gstaad, le 3 septembre, en présence des chefs de service. Outre les dix-neuf préavis soumis au Conseil communal, dix communications lui ont été adressées. Ces dernières traitaient de l'état des démarches du PPA Cully-Gare, de décomptes de travaux terminés relatifs à divers préavis, d'informations concernant la planification du territoire ainsi que des perspectives liées aux transports publics.

La Municipalité a de nombreux projets en cours d'étude qui devront être soumis au Conseil communal. Ces derniers nécessitent un important apport des services communaux qui y travaillent tout en gérant les tâches courantes, selon leurs possibilités et avec leurs ressources internes. Le rythme de transmission des préavis en dépend.

La Municipalité a rencontré l'ensemble des collaborateurs communaux à deux reprises, soit le 15 juin lors de la sortie annuelle qui s'est déroulée aux Rochers de Naye et le 13 décembre, à l'occasion de l'apéritif de fin d'année lors duquel le bilan de l'année écoulée a été présenté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES



M. Jean-Pierre Haenni
Syndic

Greffe municipal

Missions du secteur

- ✓ Organiser le traitement des affaires par la Municipalité
- ✓ Cordonner les activités transversales

Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé, toujours avec le même enthousiasme, à l'organisation des manifestations suivantes :

- Soirée publique de l'évaluation de l'éclairage de Noël - 18 janvier
- Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la commune (millésime 2017) - 23 février
- Séance d'information sur les fourmis invasives - 1^{er} mars
- Conférence des Archives historiques "Charles-Ferdinand Ramuz et Lavaux", - 6 mars
- Présentation du chantier CFF de la Gare de Grandvaux - 14 mars
- Réception des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens - 15 mars
- Journée Net'Léman - 26 mai
- Souscription des vins des domaines de la commune - 22 et 23 juin
- Sortie du personnel - 15 juin
- Mondial du Chasselas à Aigle - 29 juin
- Stand des vins de la commune au Marché de Riex - 7 juillet
- Apéritif du Passeport-vacances - 27 juillet
- Fête nationale Suisse à Cully - 1^{er} août
- Rencontre des préfets honoraires - 23 août
- Inauguration de la Vigne didactique - 30 août
- Journées du patrimoine (visites de Maison Jaune) - 1^{er} et 2 septembre
- Visite de l'ambassadeur du Japon - 10 septembre
- Visite des procureurs - 13 septembre
- La route du moût à Epesses - 6 octobre
- Marché du dimanche au bord de l'eau - 7 octobre
- Séance "bien vivre avec le Cully Jazz" - 20 novembre

- Stand Plant-Robert à Cully Bazar - 2 décembre
- Apéritif du personnel - 13 décembre
- Rencontres de l'Avent à Epesses - 17 décembre

Anniversaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, huit nonagénaires et deux centenaires ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage.

Naturalisations

Dossiers déposés avant le 31 décembre 2017

Naturalisés en 2018 : 18

Au 31 décembre 2018, l'état des dossiers de naturalisation se présentait comme suit :

Nombre de dossiers : 25

dont :

- 12 en attente du décret cantonal
- 13 en attente d'assermentation

répartis par catégories :

- 22 naturalisations ordinaires
- 2 naturalisations cantonales facilitées pour les étrangers nés en Suisse (Art. 25 LDCV)
- 1 naturalisation cantonale facilitée pour les jeunes étrangers de la 2^e génération (Art. 22 LDCV) (de 14 à 24 ans révolus)

provenance des candidats :

- 20 Europe (UE)
- 1 Europe du Sud
- 1 Europe de l'Est
- 1 Europe du Sud-Est
- 2 Amérique du Nord

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la Commission municipale des naturalisations s'est réunie à six reprises en 2018. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la Commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

La nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et son règlement d'application a été approuvé le 21 mars par le Grand Conseil. Les principales modifications pour obtenir la nationalité helvétique sont : être en possession du permis C, résider en Suisse depuis 10 ans, prouver ses connaissances en français (oral et écrit), et ne pas avoir bénéficié de l'aide sociale trois ans avant la demande. Le greffe ainsi que la Commission de naturalisation a suivi plusieurs séances de formation dispensées par le service cantonal de la population (SPOP), la procédure étant passablement modifiée. En effet, les changements pratiques sont : le/la candidat/e transmet sa demande au SPOP qui analyse si les conditions sont remplies ; elle est ensuite transmise à la commune qui établit le rapport d'enquête (délégué à l'APOL), transmet au/à la candidat/e la liste des questions officielles, la date du passage du test écrit et auditionne sur l'intégration. Les premiers dossiers ont été reçus à la fin de l'été 2018. D'après le planning de la procédure à suivre selon la nouvelle loi, les premiers candidats passeront les tests et seront auditionnés durant le premier semestre 2019.

Inspection préfectorale

M. Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à la traditionnelle inspection le 26 novembre. Il a trouvé nos différents registres parfaitement tenus. Pour l'occasion, nous étions associés aux Autorités de la commune d'Essertes.

Archives

Le groupe de travail constitué pour l'organisation et le déménagement des archives des anciennes communes de Cully, Epesses, Grandvaux, Riex et Villette a évalué le plus précisément possible les installations à prévoir dans le bâtiment des Fortunades en construction. Un bureau-sas permettant la mise en quarantaine des dossiers avant leur intégration dans les archives, non prévu initialement, a modifié l'aménagement des lieux en ce sens que les archives « papier » seront entreposées sur deux étages et non plus uniquement au rez-de-chaussée. Le patrimoine mobilier de la commune devrait également être stocké aux Fortunades.

Nos archivistes ont en outre répondu aux nombreuses sollicitations tant du personnel communal que de citoyens à la recherche de documents.

Finances

Missions du secteur

- ✓ Tenir la comptabilité de la Bourse communale
- ✓ Etablir le budget communal annuel
- ✓ Gérer les salaires et décomptes de charges sociales
- ✓ Assurer le suivi financier des comptes communaux (reporting/controllers)
- ✓ Tenir et gérer les divers livres comptables de la commune (créanciers, débiteurs, investissements, etc.)
- ✓ Procéder au bouclage et à l'établissement des comptes annuels, ainsi qu'à leurs révisions
- ✓ Préparer les décomptes officiels (TVA, IA, statistiques, etc.)
- ✓ Gérer les liquidités et préparer les propositions d'emprunts
- ✓ Fournir les éléments financiers et outils d'analyse nécessaires aux décisions de la Municipalité
- ✓ Gestion comptable et financière de l'ASCL (Association Scolaire Centre Lavaux) et de l'ORPC Lavaux (Protection civile de Lavaux)
- ✓ Gérer les aspects bancaires et les acomptes du SDIS Cœur de Lavaux

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2018 :

- 2.9 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, sous la forme d'une collaboratrice à 40%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- Formation et mise à jour des connaissances sur les outils Microsoft, ainsi que formation à l'utilisation du logiciel métier.
- La gestion de plus de 4'000 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'envoi de plus de 10'000 factures (eau-épuration, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc.).
- La tenue de la comptabilité de la Protection civile de Lavaux et ses 300 pièces comptables, ainsi que l'élaboration du budget pour la dernière année.
- La gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc.) de l'ASCL, à savoir plus de 1'000 pièces comptables; ainsi que la totalité des facturations de l'association (accueil, camps, écolages, etc.), soit plus de 1'000 factures envoyées.
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc.) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

Après deux années marquées par la migration informatique de la comptabilité vers des nouveaux logiciels, 2018 a vu apparaître de nouveaux visages à la bourse. Le départ en janvier du boursier avec un interim assuré par Pierre Busset jusqu'en mai, ainsi que le départ à la retraite d'une collaboratrice à 60% fin juin, ont permis de réévaluer le service. La décision prise par la Municipalité de remettre aux services cantonaux le travail de la perception de l'impôt foncier a permis de diminuer de 20% les besoins en EPT.

Le domaine des finances est en constante évolution, celui des finances communales ne fait pas exception à cela. La société devenant de plus en plus formaliste et procédurière, la part prise par les éléments juridiques fait que le travail ne cesse de se complexifier que ce soit au niveau de l'application de nouveaux règlements, de la TVA, des règles imposées par l'Etat, etc. qu'au niveau inférieur des prestations fournies par le service des finances à la population. Cette évolution demande continuellement le développement de nouvelles compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de perfectionner et de stimuler, mais c'est ce qui en fait un domaine passionnant.

Dans un monde où les aspects financiers sont importants et où la part juridique (formelle) prend une place de plus en plus prépondérante, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est pas seulement le « service comptable » qui encaisse les factures et paie les fournisseurs, il est surtout le dernier échelon vers qui tous les éléments convergent et qui est en charge de remonter les informations. Avec cet élément de convergence, la bourse a un rôle central dans le fonctionnement d'un point de vue de gouvernance. Elle joue également un

rôle primordial du point de vue décisionnel en fournissant aux différents services et à la Municipalité les éléments financiers leur permettant de faire leurs choix en toute connaissance de cause. Cette tendance s'accroîtra certainement encore au fil des ans, notamment avec le passage au nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 », et ses exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes.

Après un exercice 2017 très chargé au niveau informatique et marqué par la migration vers les nouveaux logiciels (Nest et Proconcept), l'exercice 2018 a permis de consolider les connaissances acquises et de prendre pleine possession de ces derniers. La mise à jour des logiciels dans le premier semestre 2019 permettra d'exploiter mieux encore leurs fonctionnalités et certainement d'éliminer bonne partie des difficultés rencontrées. La bourse ne pourra que bénéficier de cette évolution.

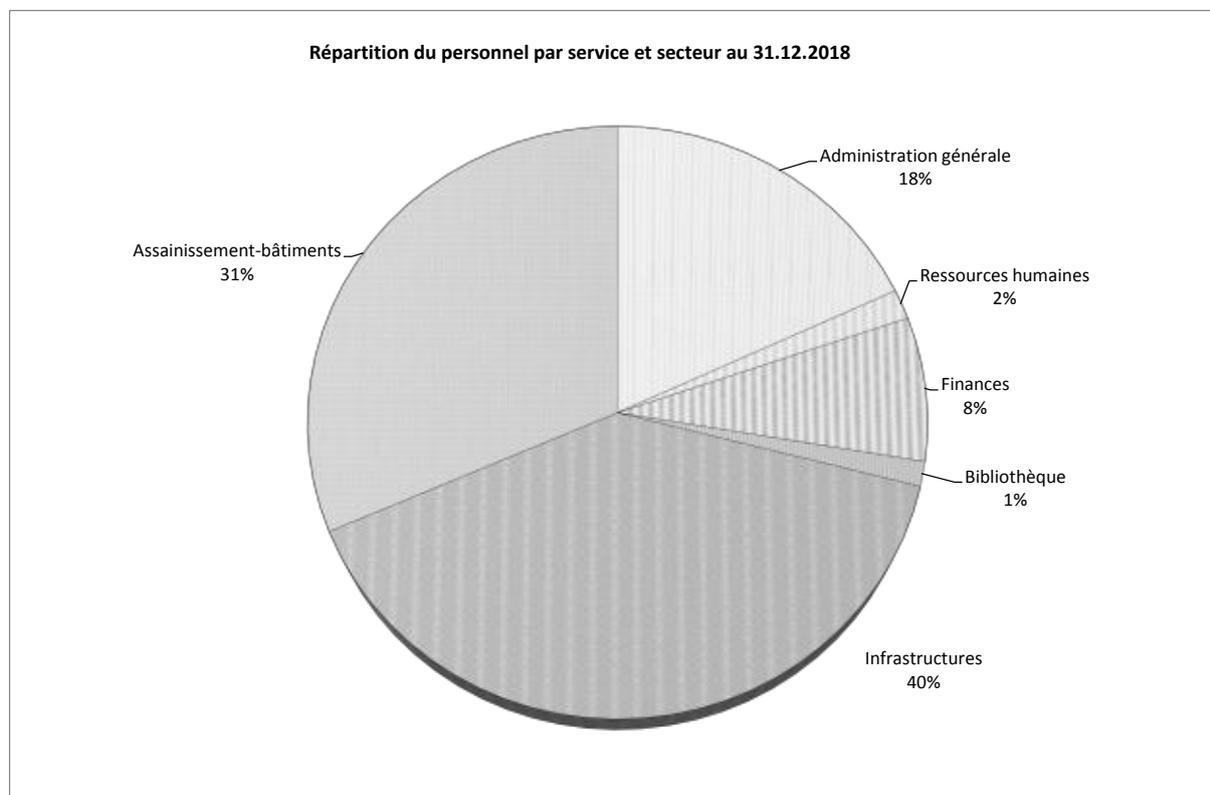
Au moment d'écrire ces lignes, les comptes 2018 sont en passe d'être clôturés. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera tous les éléments financiers et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un déficit de l'ordre de CHF 300'000.-. Ceci s'explique par des recettes fiscales sur les personnes physiques (impôt sur le revenu et sur la fortune) nettement en-dessous du budget. Grâce à une excellente maîtrise des charges de fonctionnement, le résultat est meilleur que le budget. La marge d'autofinancement se situe aux environs de CHF 160'000.-. Ce résultat est quelque peu trompeur dans la mesure où notre marge d'autofinancement a été amputée de CHF 1 million suite au résultat 2017 et à la facture finale de péréquation.

Quant aux investissements nets de l'année, ils se montent à CHF 4.9 millions.

Le service des finances tient à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes

relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son syndic et responsable des finances, Monsieur Jean-Pierre Haenni, pour la confiance mutuelle et l'excellente collaboration.

Ressources humaines



Au 31 décembre 2018, l'effectif de notre personnel communal fixe, exprimé en EPT (équivalent plein temps), est de 36.93 pour un total de 45 personnes.

Nous avons recensé cette année trois arrivées dans les services de l'administration générale et des finances. Nous avons également procédé à une adaptation du taux d'activité pour une personne.

Par ailleurs, nous avons engagé en août un apprenti employé de commerce, voie élargie, pour une formation d'une durée de trois ans.

Enfin, deux collaborateurs ont fait valoir leur droit à la retraite et un collaborateur a quitté l'administration.

Outre le personnel communal fixe, nous engageons du personnel auxiliaire, représentant un total de 3.4 EPT. Ces personnes travaillent principalement dans le secteur de la conciergerie et pour nos archives. Ils interviennent sur appel, en fonction de la demande et de leur disponibilité, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

En période estivale, nous avons engagé des auxiliaires d'été pour les secteurs de la conciergerie (nettoyage des collèges) et de l'entretien du domaine public.

Service des finances – Boursier communal

Le boursier communal titulaire du poste jusqu'au 31 janvier 2018, a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Il a quitté l'administration communale après pratiquement dix ans de collaboration. Nous l'avons remercié pour l'excellent travail accompli durant ces nombreuses années et nos meilleurs vœux l'accompagnent pour la suite de sa carrière.

Du 1^{er} février au 30 avril 2018, nous avons fait appel à un boursier ad interim.

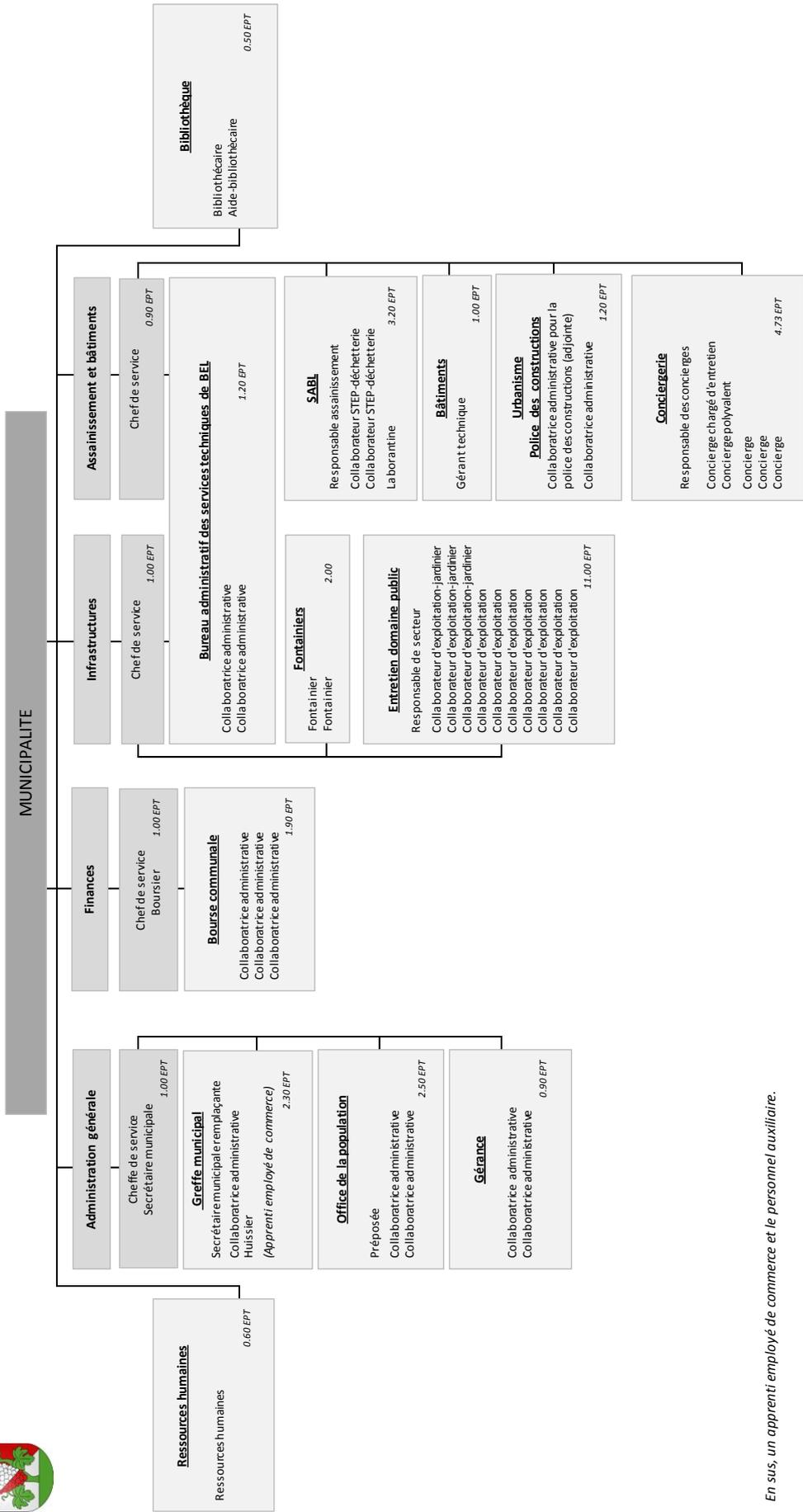
Au 1^{er} mai 2018 nous avons procédé à l'engagement du nouveau boursier communal – chef du service des finances.

Le processus de recrutement a été conduit par les ressources humaines et une délégation municipale. Nous l'avons complété avec un assessment réalisé par un cabinet externe spécialisé. Notre choix s'est porté sur un candidat au bénéfice d'une vaste expérience des finances, acquises dans des milieux nationaux et internationaux. Orienté vers le service et le soutien, il a une volonté d'apporter des solutions dans son domaine d'expertise. En outre, il s'avère être un passionné de sa région d'origine et il possède d'excellentes connaissances du système communal et de son fonctionnement, de par ses multiples activités extraprofessionnelles.

Formations 2018

Durant cette année, notre personnel communal a suivi les formations suivantes :

- Cours de perfectionnement pour les fontainiers
- Journée technique et cours sur la gestion et la distribution de l'eau
- Cours pour les exploitants de STEP
- Formation dans le domaine du suivi environnemental
- Contrôle interne
- Informatique, logiciels bureautiques et programmes spécifiques
- Cours sur les canalisations
- Cours relatifs aux finances communales
- Séminaires et formation continue dans les ressources humaines
- Journée formation de l'AVSM
- Cours sur les naturalisations
- Cours pour les formateurs en entreprise
- Cours prévention et santé : travail à l'écran



En sus, un apprenti employé de commerce et le personnel auxiliaire.

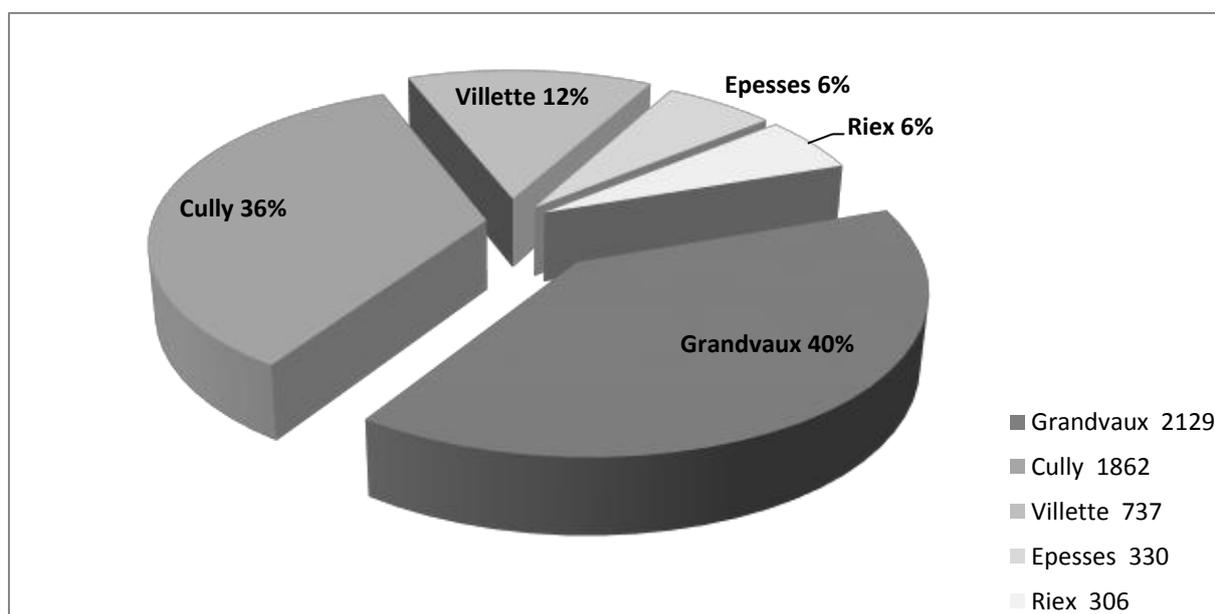
Office de la population

Missions du secteur

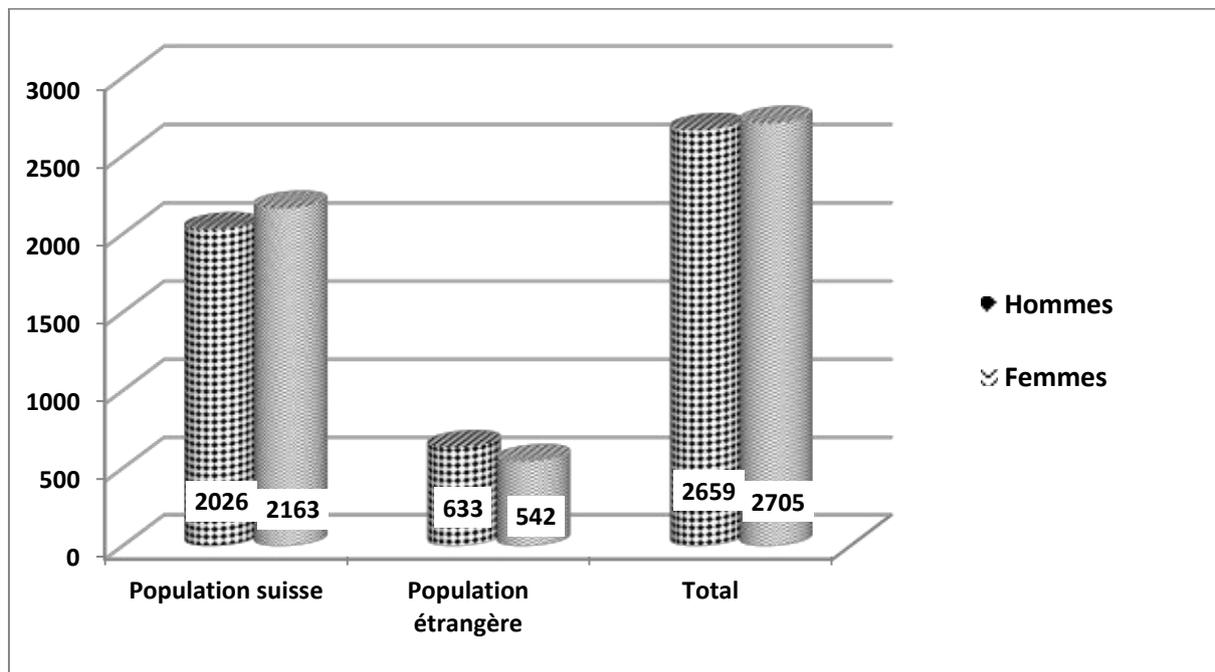
- ✓ Enregistrer les arrivées, les départs et les changements d'adresse des habitants
- ✓ Fournir aux administrations publiques suisses les données nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches
- ✓ Répondre à l'ensemble des demandes administratives des citoyens et orienter ces derniers auprès du service approprié en cas de requête spécifique

Statistiques

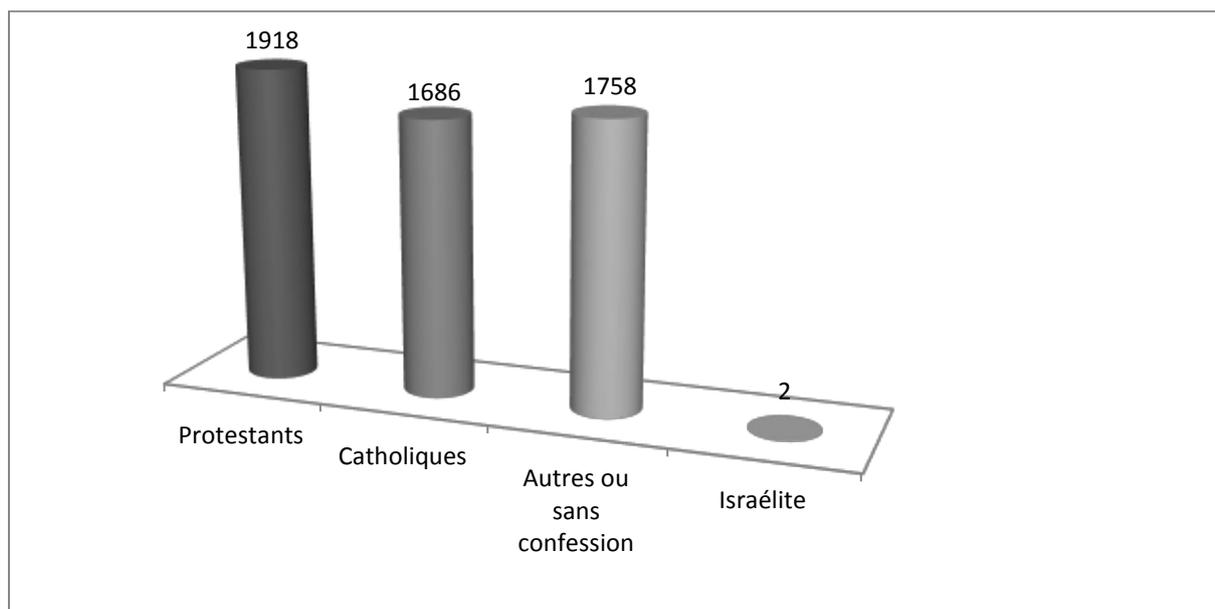
Au 31 décembre 2018, la population résidente de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5'364 habitants et était répartie de la manière suivante :



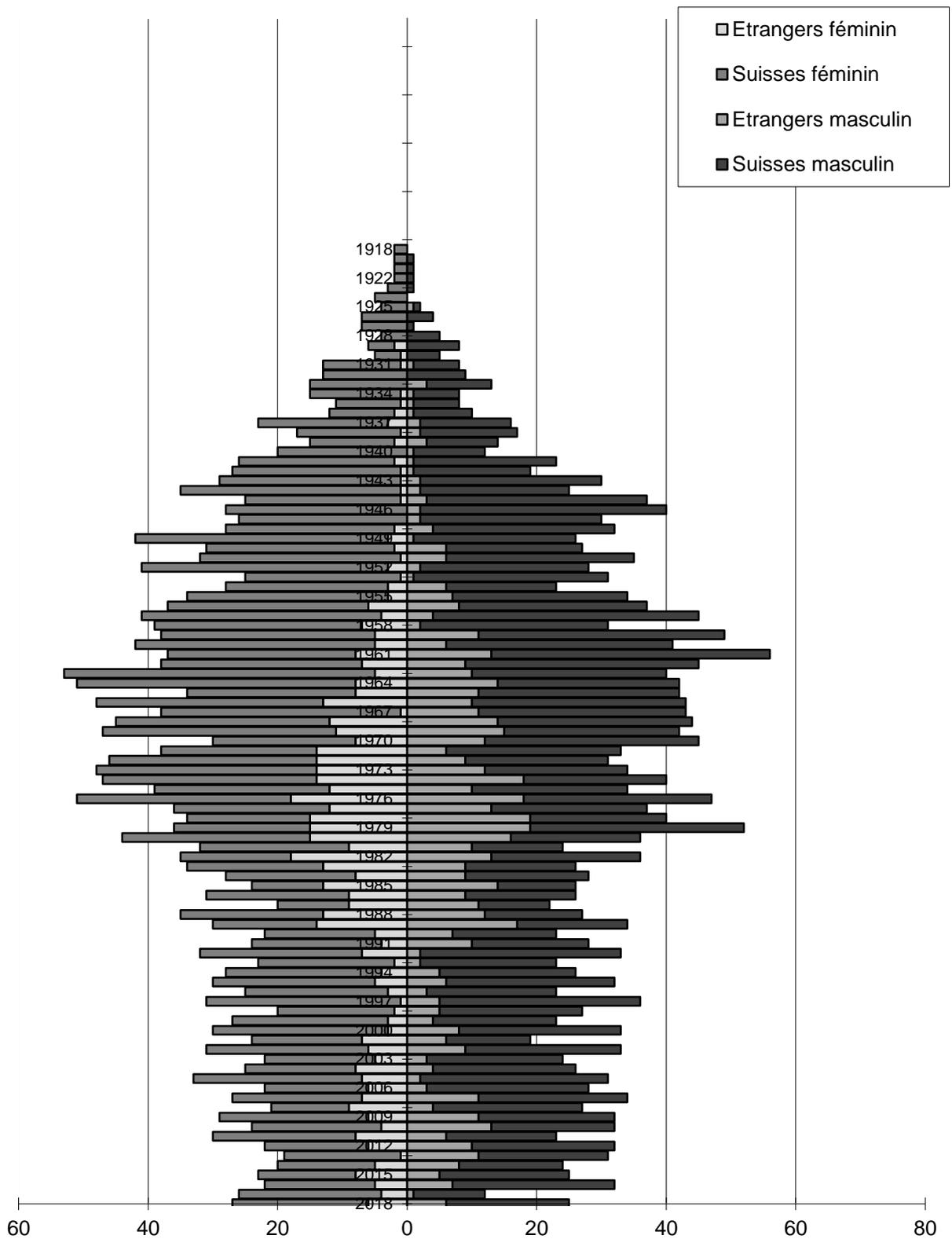
Composition de la population



Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante



Pyramide des âges



Statistiques des mutations

Durant l'année, nous avons effectué un total de 11'678 mutations ; un nombre moins élevé que l'année précédente (introduction du nouveau système informatique). A titre indicatif, nous avons enregistré un total de 553 arrivées, 160 changements d'adresse à l'intérieur de la commune et 494 départs.

Naissances

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le carnet rose mentionne la naissance de :

Thouanel Loïc	Easton Georgia	Jeffrey Tye
Dominik Solène	Faizova Ayla	Farah Kendrick
Dätwyler Lorenzo	Balbo Di Vinadio Frutteri	Rubino Sammartano
Bahri Hanna	Di Costigliole Ottavia	Eleonora
Potterat Emile	Rickli Ella	Hayward Nathan
Hauert Timothée	Noverraz Kylian	Roch Louis
Carro Lana	Drevon Elise	Chevaux Alice
Target Maxence	Gauer Deia	Pereira Perez Manuela
Stettler Arnaud	Torri Antonella	Frioud Alicia
Duarte Lopes Mathilde	Torri Augustin	Frioud Gaëtan
Bento Saborano Gil	Dauphin Elise	Krafft Timo
Alves Figueira José	Meylan Zoé	Decroux Garance
Bedoy Nora	Porta Nathaniel	Fournier Eloan
Wuillemin Noé	Nicod Jules	Missimi Louise
Toribio Camille	Stettler Adrien	Dubois Elsa
Bauer Eloise	Jay Lézier Hippolyte	Meireles Mathilde
de Torrenté Elisa	Le Floch-Boghossian Paul	Boyer Leslie
Thalmann Emma	Sommeria-Klein Iris	
Barblan Naya	Geisser Niccolò	

Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre :

Lambelet Philippe	Daler Frédéric	Bovard Ingrid
Hollosy Béla	Warpelin Christiane	Tschanz Bluette
Allamand Marcelle	Agostini Bernadette	Chambaz Claude
Fanny Elisa	Schalk Madeleine	Karlen June
Cuénoud Jean	Mayor Yvette	Rotschi Lucette
Rotzetter Roger	Prêtre Suzanne	Staudenmann Louise
Emery Eric	Donati Luigi	Vernet Maud
Dutoit Nicolas	Bain Colin	Cuénoud Pierre
Baron van Voorst tot	Richard Cécile	Dillner Karin
Voorst Wilhelmine	Palaz Marc Antoine	Colombo Anne Marie
Ayer Monique Mado	Ronchi Simon	Buache Charlotte
Bovet Käti	Kammermann	Ruiz Roca Antonio
Noverraz André	Marguerite	Leglise André

Nécrologie - suite

Alghisi Annette
Gutmann Charles
Ellis Kathleen
Martos Plaza Francisco

von Känel Emilia
Treboud Pierrette
Chevalley Olivier
Boillat Suzanne

Perriard Suzanne
Messmer Loris
Guignet Elisabeth
Lagonico Pierre

Quelques chiffres

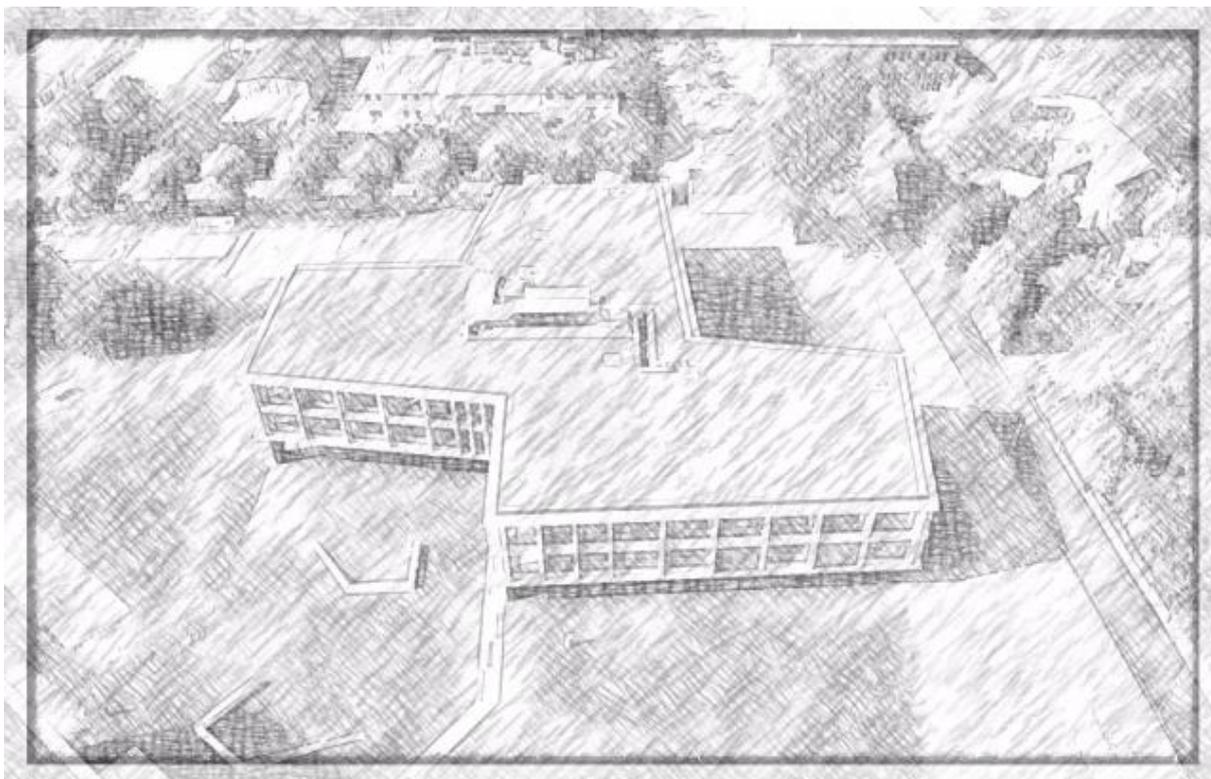
Au cours de l'année, nous avons fourni 841 attestations diverses dont 290 gratuites (attestation de départ ou pour l'ORP) et effectué 147 demandes de cartes d'identité.

Nombre de macarons délivrés pour le stationnement : 339 macarons A (résidents) et 50 macarons B (non-résidents).

Nous avons également vendu 937 cartes journalières CFF sur 1'456 billets disponibles.

L'offre de la CGN nous a permis de leur reverser la recette des 156 billets vendus aux administrés de la commune.

ÉCOLES, TOURISME ET ASSAINISSEMENT



M. Raymond Bech
Municipal

Ecoles

Mission du secteur

- ✓ Fournir l'infrastructure scolaire et logistique nécessaire à l'accomplissement de l'enseignement scolaire obligatoire

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

L'ASCL a été constituée par les cinq communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz, St-Saphorin et Bourg-en-Lavaux afin d'assumer les responsabilités conférées aux communes par la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire. Elle accueille dans les 9 bâtiments scolaires qu'elle gère (dont les collèges des Ruvines, du Genevrey et du Vanel sis sur la commune de Bourg-en-Lavaux) les 1163 élèves (503 pour Bourg-en-Lavaux) des cinq communes inscrits à l'école obligatoire publique.

L'ASCL est conduite par un Conseil intercommunal de 29 membres répartis en proportion de la population de chaque commune, et par un Comité de direction composé d'un Municipal de chaque commune dont le rôle est équivalent à celui d'une Municipalité. Elle a pour mission de mettre à disposition et de gérer les locaux et autres installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que d'organiser le restaurant scolaire, les transports scolaires et les devoirs surveillés.

L'année 2018 a été la première année complète d'exploitation du nouveau complexe secondaire du Verney et a permis aux usagers de prendre possession des lieux à leur pleine satisfaction.

La première année scolaire a été magnifiquement ponctuée par un projet

pédagogique fédérateur, le premier Festival scolaire du film, auquel l'ensemble des 1200 élèves de l'établissement ont participé.

Pendant l'année, le Comité directeur s'est attaché à résoudre quelques problèmes constructifs et de garantie, principalement sur le bâtiment B (façades, huisserie, sanitaires, efficacité thermique), qui nécessiteront son attention en 2019 également.

De nombreuses autres tâches ont aussi occupé et occuperont encore le Codir, soit l'élaboration de divers règlements internes, des ajustements relatifs aux transports scolaires, à l'exploitation de la piscine, de la cantine scolaire et aux aménagements extérieurs et de parking, ou encore l'autorisation d'organiser un vide-grenier un dimanche par mois dans la cour du collège du Verney. A noter également le développement de la bibliothèque au service des enseignants et des élèves, avec l'acquisition de plus de 8000 ouvrages. Une collaboration se dessine avec la bibliothèque communale de Bourg-en-Lavaux, afin que celle-ci puisse devenir une antenne de la bibliothèque de l'Etablissement scolaire tout en développant encore sa mission de bibliothèque publique.



Sur le plan financier, l'exercice 2018 s'est terminé par un résultat réjouissant, puisque les coûts nets de l'ASCL ont été inférieurs d'environ CHF 550'000.- à ceux budgetés. Le budget 2018 comportait plusieurs inconnues, en particulier l'évaluation des charges du complexe du Verney et le coût d'utilisation des nouvelles salles de gymnastique y attenantes du Forestay, ces installations étant pour la première fois exploitées sur une année entière. La participation de la commune de Bourg-en-Lavaux aux coûts de l'ASCL s'est élevée à

CHF 2'712'000.-, ou CHF 5'391.- par élève. Avec une première année d'exploitation « standard », le Comité de direction de l'ASCL dispose désormais d'une vision financière plus stable et plus probante à long terme, qui permettra d'affiner les budgets, de se concentrer sur l'amélioration du quotidien, et de peaufiner le fonctionnement organisationnel de l'ASCL, en pleine collaboration avec les organes de l'ASCL (conseil intercommunal, commission de gestion) ainsi que les autorités communales.

Dès la rentrée 2018, la mise sur pied de devoirs surveillés au collège des Ruvines permet aux élèves primaires de Bourg-en-Lavaux d'effectuer tout ou partie de leurs devoirs dans un environnement cadré et sous la surveillance d'accompagnants compétents. Trois séances hebdomadaires sont organisées, auxquelles environ 40 élèves de la commune sont inscrits. Les premières séances de l'année ont donné pleine satisfaction, et le dévouement des surveillantes doit être salué.

Accueil pré et parascolaire

Mission du secteur

- ✓ Organiser des structures d'accueil pour la petite enfance (préscolaire) et les enfants scolarisés, conformément à la Loi sur l'accueil de jour des enfants

Grâce à une parfaite gestion des structures d'accueil pré et para-scolaire disponibles sur la commune de Bourg-en-Lavaux et une augmentation de la participation de la Fondation vaudoise pour l'accueil de jour (FAJE) aux coûts salariaux du personnel éducatif, la participation communale aux frais de fonctionnement est restée stable par rapport à 2017 (CHF 632'000.- vs CHF 651'000.-). Le taux d'occupation des quelque 200 places d'accueil est excellent, et l'offre disponible d'accueil dans la commune place celle-ci nettement au-dessus de la

moyenne cantonale. Le professionnalisme et l'engagement de tous les collaborateurs, ainsi qu'une excellente collaboration entre la Direction de la Fondation Piccolino et son Conseil de fondation expliquent cette réussite et permettent d'aborder avec confiance les défis de l'avenir (renouvellement de la reconnaissance du réseau d'accueil, adaptations à la nouvelle Loi sur l'accueil de jour, construction et réaménagement des locaux d'accueil, etc). Sans oublier non plus l'appoint essentiel fourni par la garderie de l'Association Arc-en-Ciel. Que tous les acteurs de cette réussite soient chaleureusement remerciés.

Tourisme et promotion économique

Mission du secteur

- ✓ Soutenir et faciliter le développement des activités économiques et touristiques dans la commune

Soucieuse d'accueillir les nombreux visiteurs arpentant les bourgs et le vignoble classé au patrimoine mondial de l'Unesco dans un cadre harmonieux et cohérent, la Commune a subventionné l'acquisition par les établissements publics sis sur la commune de parasols munis du logo « Vignoble en terrasses ». Cette opération a rencontré un vif succès, puisqu'environ 70 parasols ont été distribués.

L'attractivité touristique de notre commune n'est plus à démontrer, et son territoire est une destination prisée tant par les promeneurs du dimanche que par les tour-opérateurs étrangers. En 2018, 38810 nuitées ont été enregistrées dans les établissements d'hébergement, en très légère baisse par rapport à 2017.

Nos hôtes ont notamment pu profiter de l'utilisation gratuite des transports publics de Villeneuve à St-Sulpice (Lavaux Transport Card), entièrement financée par la commune pour un montant de CHF 54'000.-.

Le Lavaux Express (petit train des vignes) reste une valeur sûre, sa fréquentation étant stable. La participation communale aux coûts d'exploitation a été cette année de CHF 17'295.-.

En finançant à hauteur de CHF 70'000.- la mission et les activités de l'Association Lavaux Patrimoine Mondial, la commune contribue de manière substantielle à la préservation et à la promotion du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Culture

Mission du secteur

- ✓ Promouvoir et soutenir les activités culturelles dans la commune

Sous le titre «Ciel dégagé, théâtre étoilé», la Jeunesse de Grandvaux a organisé du 4 au 8 avril le concours théâtral des jeunesses campagnardes vaudoises. Grâce à la participation de plusieurs jeunes troupes théâtrales et l'organisation sans faille d'un comité d'organisation enthousiaste, cette manifestation a connu un grand succès. L'avenir du théâtre dans la commune de Bourg-en-Lavaux est assuré !

La toute fraîche Association Label Scène, successeur officieux de la commission culturelle, a pris le relais en organisant le magnifique spectacle Cyrano de Bergerac sur la place d'Armes à Cully, pour dix représentations au début du mois de septembre qui ont fait pratiquement salle comble dans le splendide théâtre élisabéthain « La Tour Vagabonde ». Population locale et amateurs de théâtre venus des localités avoisinantes ont pu apprécier la magie des lieux et des vers d'Edmond Rostand

tout en dégustant les produits locaux.

Outre ces deux manifestations uniques, le dynamisme culturel dans la commune n'a pas faibli, grâce aux deux événements-phares que sont le Cully Jazz et le festival Lavaux Classic, et qui ont pu bénéficier d'une météo exceptionnelle. Sans oublier les nombreux spectacles et rencontres organisés régulièrement par les autres acteurs locaux (Théâtre de l'Oxymore, Théâtre de la Dernière Minute, CinémAran, CIMS, Veillées à la Maison, Fanfare de Grandvaux, Lyre de Lavaux, Rencontres de l'Avent, etc.).

Attachée à l'importance de cette foisonnante vie culturelle pour la vie sociale et économique des habitants de la commune et pour son rayonnement extra-muros, la commune a poursuivi son soutien logistique et financier à ces événements, pour une valeur estimée à près de CHF 300'000.-.

Assainissement

Missions du secteur

- ✓ Assurer le traitement et l'évacuation des eaux
- ✓ Organiser la récolte et l'élimination des déchets

Prestations du secteur

- ✓ Gestion de la station d'épuration (STEP) et du réseau d'assainissement
- ✓ Gestion du ramassage au porte-à-porte, des centres de collecte et de la déchetterie
- ✓ Etablissement de projets et direction de travaux

Assainissement des eaux usées, claires et pluviales

Station d'épuration (STEP)

Analyse des eaux usées brutes et épurées

Le rendement de la station d'épuration s'est avéré, globalement, et à l'identique des années précédentes, très satisfaisant. Les résultats des analyses mensuelles effectuées par la division protection des eaux de la direction de l'environnement industriel, urbain et rural l'attestent. Les analyses hebdomadaires effectuées par notre personnel permettent, quant à elles, de gérer en continu la qualité de la chaîne de traitement.

La présence d'eaux claires est toujours significative, de même qu'une certaine quantité d'eaux pluviales, en provenance des secteurs encore assainis en système unitaire. Cet apport d'eau « propre » pèjore globalement la qualité du traitement.

A noter encore que les dépassements sporadiques du taux de nitrite sont toujours constatés, principalement en période de forte activité vinicole. La valeur de référence fournie par le service cantonal étant indicative, son dépassement ne justifie pas le recours à des traitements spécifiques. Il s'agit plutôt de gérer l'apport de matières organiques contenues dans les effluents des caves sur le lieu de leur production.

Débits traités

Un débit total de 442'770 m³ a été traité en 2018, ce qui représente un débit journalier moyen de 1'213 m³, similaire à l'année 2017, pour une pluviométrie annuelle en baisse et un nombre d'habitants et équivalents relativement stable. Cela confirme la présence d'eaux claires permanentes et pluviales dans le réseau d'évacuation des eaux usées (environ 35%). Les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement en cours et envisagés engendreront une baisse régulière de ces apports indésirables.

Boues d'épuration

452 tonnes de boues déshydratées ont été produites et transportées en vue de leur élimination. Ces boues contenaient environ 123 tonnes de matières sèches, lesquelles ont été incinérées. Ces résultats sont en baisse par rapport aux années précédentes.

On notera que des disfonctionnements pratiquement continus sont apparus sur les installations de traitement des boues, particulièrement au niveau de la centrifugeuse, laquelle demandait un suivi permanent lors de son fonctionnement, dès le mois d'octobre. Or, cette installation est essentielle, car elle permet d'obtenir une siccité (pourcentage massique de matière sèche) des boues, favorisant leur élimination par méthanisation et des coûts de transport valorisés (matière liquide peu présente). En parallèle, l'état de la toiture du stockeur engendrait des venues d'eau dans les boues.

Un assainissement général de la chaîne de traitement des boues doit être réalisé à cours terme.

Etude énergétique

Subventionné à 50 % par l'association InfraWatt, un diagnostic sur la consommation d'énergie à la STEP a été établi, afin de mettre en évidence le potentiel de mesures énergétiques efficaces pouvant être appliquées simplement, rapidement et à des coûts raisonnables dans le cadre de l'exploitation.

Il en ressort que plusieurs installations électromécaniques devraient être asservies au débit à traiter, ce qui sous-entend une automatisation des commandes.

Par ailleurs, un assainissement de l'ensemble de la chaîne de traitement et élimination des boues permettrait un gain potentiel en terme d'énergie, et donc également de coût.

Travaux d'assainissement

Des travaux usuels de maintenance des différents éléments mécaniques et électromécaniques ont été entrepris.

Ouvrages

Stations de pompage

Une station de pompage a fait l'objet d'un assainissement complet, à la route de Lausanne 115.

Une révision partielle a été effectuée à la station de pompage du Tronchet.

Déversoirs

Inutiles en présence d'un assainissement strict en système séparatif, des déversoirs ou trop-pleins aménagés sectoriellement subsistent encore sur le réseau. La réalisation des collecteurs d'eaux usées et pluviales au chemin du Vigny a permis de supprimer l'un d'entre eux.

Réseau d'assainissement

Raccordements non conformes

La réalisation des collecteurs à la route de Lausanne a permis de supprimer un raccordement non conforme, qui engendrait le déversement d'eaux usées dans la canalisation d'eaux claires.

A la suite d'un signalement de déchets provenant d'eaux usées ménagères dans une coulisse, une investigation par examen télévisuel des collecteurs a également permis de localiser un déversement d'eaux usées dans le collecteur des eaux pluviales.

Un déversement d'eaux usées au lac a également engendré la mise en conformité de l'assainissement d'un bâtiment comportant plusieurs logements.

Ces trois exemples démontrent la nécessité de poursuivre les investigations entreprises au niveau des raccordements des biens-fonds privés.

Eaux claires permanentes

Les travaux de mise en conformité de l'assainissement de certains secteurs (cf. chapitre « réalisations ») permettent de diminuer progressivement les apports d'eaux claires dans les collecteurs des eaux usées et ainsi de rétablir leurs écoulements souterrains.

Curages et examens télévisuels des canalisations

De nombreux tronçons de collecteurs et ouvrages font l'objet de curages annuels.

Il en est de même pour les dépotoirs de nombreuses grilles, dont l'élimination des dépôts est primordiale pour garantir l'écoulement des eaux à l'aval.

Couplés aux curages des collecteurs, les examens télévisuels ont également été importants, notamment pour ce qui concerne la détection des raccordements non conformes.

Réalisations de collecteurs et regards

Plusieurs secteurs du réseau d'assainissement ont fait l'objet de réfections ou de constructions de collecteurs et regards. Les principales réalisations et interventions sont citées :

- Réalisation de collecteurs des eaux usées et des eaux pluviales au chemin du Vigny à Cully.
- Réalisation de collecteurs des eaux usées et des eaux pluviales à la route de Chenaux, au droit du chemin de Baussan, ainsi que sur ce même chemin.
- Environ 25 interventions sur le réseau (regards, couvercles, caniveaux, etc.).

Assainissement des déchets

Ramassage et gestion des déchets ménagers

Centres de collecte

Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis n° 05/2018 concernant la demande de crédit complémentaire pour la réalisation de huit écopoints sur le territoire communal, les points de collectes de Villette, Aran, Grandvaux, Epesses et de la Tiolleyre ont été réalisés. Munis de conteneurs enterrés, ils récoltent le verre trié, le papier et carton, l'aluminium et le fer blanc, le PET et les ordures ménagères en appoint au ramassage au porte-à-porte.

Dotés d'un couvercle verrouillable, ils peuvent également être dotés d'un accès par carte magnétique.

Dans la foulée, les anciens écopoints concernés par les nouvelles réalisations seront désaffectés en début d'année 2019.

Une communication spécifique à ce changement a été organisée, via un tous-ménage, un article dans le journal Le Courrier et un affichage au droit des anciens sites.

On notera que le Conseil communal n'a pas octroyé le crédit pour la réalisation du centre de collecte de Cully, demandant une réévaluation de son emplacement.

Appel d'offre aux transporteurs

En parallèle de l'exécution des nouveaux points de collecte, un appel d'offre publique a été organisé pour la récolte des déchets disposés dans ces nouvelles installations, lequel englobait également les tournées au porte-à-porte. Cette procédure était en cours à la fin de l'année 2018.

Déchetteries

Champaflon

En relation avec la nécessité de réexaminer le centre de collecte de Cully, la réflexion globale de l'aménagement du site de Champaflon a été repoussée.

Gavardes (Savigny)

En 2018, environ 90 ménages possédaient une carte d'accès à la déchetterie des Gavardes.

Quantités et types de déchets

Synthèse

Globalement, la quantité de déchets est restée stable par rapport à l'année précédente.

Tri des déchets

La compostière de la Coulette nous a signalé à maintes reprises la présence régulière importante de matières indésirables (plastiques, ustensiles de jardin, etc.) dans les déchets compostables. Si une telle situation devait perdurer, le traitement de ces déchets pourrait être refusé. C'est également la raison principale pour laquelle les déchets compostables ne seront pas récoltés aux nouveaux points de collecte.

La prise en charge du PET a été refusée plusieurs fois en raison de la qualité du tri. En effet, malgré plusieurs communications, une trop grande quantité de flaconnage en matériaux indésirables sont déposés dans les conteneurs réservés strictement au PET.

Rétribution

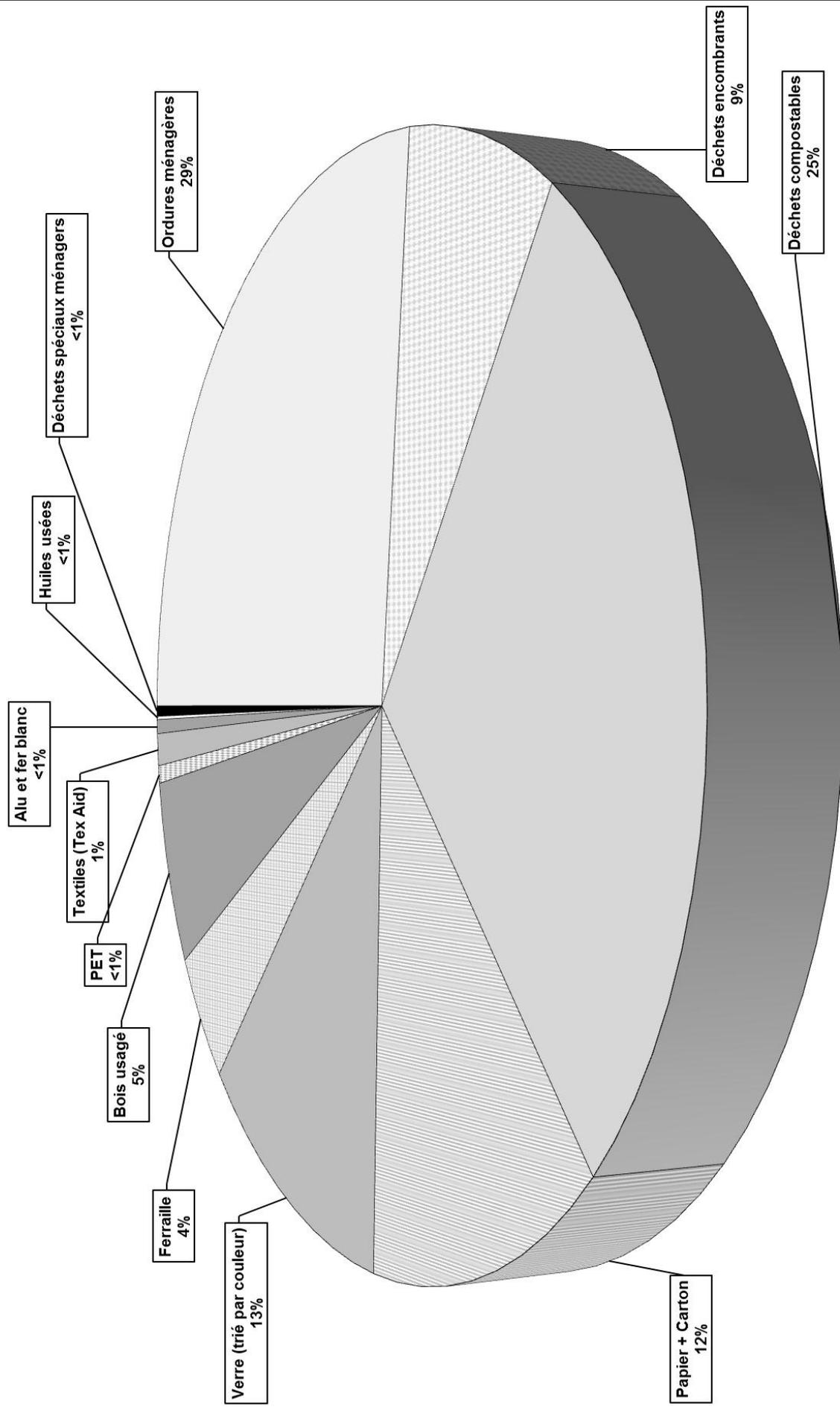
Concernant les montants reversés à la commune, on constate que la rétribution (Fr./to 86.-) pour la récolte du verre trié couvre les frais de son transport.

Concernant les autres déchets rétribués, ils sont soumis à une grande variabilité des coûts. Le papier a rapporté en moyenne Fr./to 24.- (Fr./to 47.- en 2017) et les métaux Fr./to 80.-.

Statistiques

Année		2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Ordures ménagères	[to]	979	924	894	918	893	751	1'384	1'350
Déchets encombrants	[to]	298	281	319	311	296	278	232	235
Déchets compostables	[to]	862	975	1'087	955	1'123	971	843	779
Papier + Carton	[to]	418	441	443	431	445	435	281	316
Verre (trié par couleur)	[to]	427	402	380	367	373	372	351	343
Ferraille	[to]	140	149	179	146	156	130	133	146
Bois usagé	[to]	183	210	211	181	194	186	203	202
PET	[to]	19.9	20.1	20.8	14.4	13.8	12.1	12.6	9.1
Textiles (Tex Aid)	[to]	35.6	36.8	32.9	28.1	30.3	23.2	15.0	17.8
Alu et fer blanc	[to]	13.3	16.3	5.7	5.0	7.8	9.3	8.0	5.2
Huiles usées	[to]	2.1	3.7	2.8	2.1	3.0	2.3	3.0	3.3
Déchets spéciaux ménagers	[to]	9.7	12.1	10.9	12.8	12.8	9.9	13.2	15.9
Total	[to]	3'387	3'471	3'587	3'372	3'547	3'180	3'477	3'423

PROPORTION DE LA MASSE ANNUELLE DE DECHETS [%To] PAR TYPE - TOTAL 3'387 To



SECURITÉ, MANIFESTATIONS ET SPORTS



M. Jean-Paul Demierre
Municipal

Sécurité

Missions du secteur

- ✓ Assurer la sécurité des personnes et des biens
- ✓ Maintenir la tranquillité et l'ordre public

APOL Association Police Lavaux



L'Association Police Lavaux fait partie intégrante du dispositif de police coordonnée vaudoise et assure la sécurité publique sur six communes, Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Lutry, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin, pour un bassin de population de 23'000 habitants. Cette organisation, composée de plus de 50 collaboratrices et collaborateurs, est scindée en deux divisions, l'une opérationnelle et l'autre administrative.

Cette année, le Comité directeur de l'association a travaillé sur le projet du nouveau règlement de police qui a été présenté à la commission du Conseil communal nommée à cet effet. Ce dernier sera soumis au Conseil communal durant le 1^{er} trimestre 2019 et entrera en vigueur dès son approbation par la Cheffe du département des institutions et de la sécurité.

Fait marquant de la fin de l'année, le Commandant de police, le Lieutenant-Colonel Eugène Chollet, a formulé son droit à la retraite pour 2019. C'est avec une pensée émue pour celui qui a mis en place l'Association, que M. Jean-Paul Demierre, président du Comité directeur, tient à le remercier chaleureusement au nom du Comité.

Unités d'intervention

La mission première consiste bien évidemment à assurer la sécurité des personnes et des biens. Outre ce mandat extrêmement important, les collaboratrices et collaborateurs procèdent notamment aux activités succinctement désignées ci-dessous :

- constats d'accidents sans blessés,
- constats d'accidents avec blessés,
- auditions selon schémas définis,
- plaintes pénales :
 - vols avec effraction,
 - tentatives de vol avec effraction,
 - etc.
- infractions à la *Lstups*,
- infractions pénales au niveau de la LCR :
 - ivresses au volant,
 - conduites sous stupéfiants,
 - conduites sans permis,
 - défauts RC,
 - contrôles répressifs radar.
- violences conjugales,
- vols d'usage,
- notifications judiciaires ou administratives,
- exécution des mandats d'amener ou arrêts,
- enquêtes administratives,
- rapports de naturalisation.

Contrôles radar

En 2018, 1'088 heures de contrôles répressifs ont été exercées (temps de travail annuel d'un agent : 1'920 h.). Cette légère augmentation, +352 heures par rapport à 2017, découle de requêtes de citoyens qui se sont adressés aux autorités exécutives.

Les vitesses les plus élevées ont été relevées sur les routes de :

Localité	Rue	Vitesse autorisée	Vitesse maximale mesurée
▪ Grandvaux	route de Puidoux	50	70
▪ Villette	route des Monts-de-Lavaux	50	72
▪ Cully	route de la Corniche	50	74
▪ La Croix-sur-Lutry	route des Monts-de-Lavaux	50	75
▪ Lutry	route de La Conversion	50	75
▪ Puidoux	route du Vergnolet	50	87
▪ Villette	route de Lausanne	60	82
▪ St-Saphorin	route de Suhen	60	89
▪ Rivaz	RC 780-B-P	60	94
▪ St-Saphorin	RC 780-B-P	60	98
▪ Puidoux	route de Treytorrens	60	101
▪ Lutry	route du Landar	60	102
▪ Puidoux	route des Thioleyres	80	105
▪ St-Saphorin	RC 780-B-P	80	129
▪ Puidoux	RC 780-B-P	80	147

Infractions radar

	Avis d'infraction	Rapports Commission de police	Avis de dénonciation Préfecture	Rapports Préfecture	Avis de dénonciation Ministère Public	Rapports Ministère Public
Lutry	8'264	500	180	179	36	34
Chexbres	751	41	7	7	0	0
Puidoux	8'908	644	135	156	42	48
Rivaz	5'624	211	10	8	3	3
St-Saphorin	3'033	300	24	23	6	4
Bourg-en-Lavaux	1'054	83	10	12	1	2
	Cully	210	20	2	2	0
	Epesses	0	0	0	0	0
	Grandvaux	5	2	0	1	1
	Riex	0	0	0	0	0
	Villette	839	61	8	9	1
TOTAUX	27'634	1'779	366	385	88	91

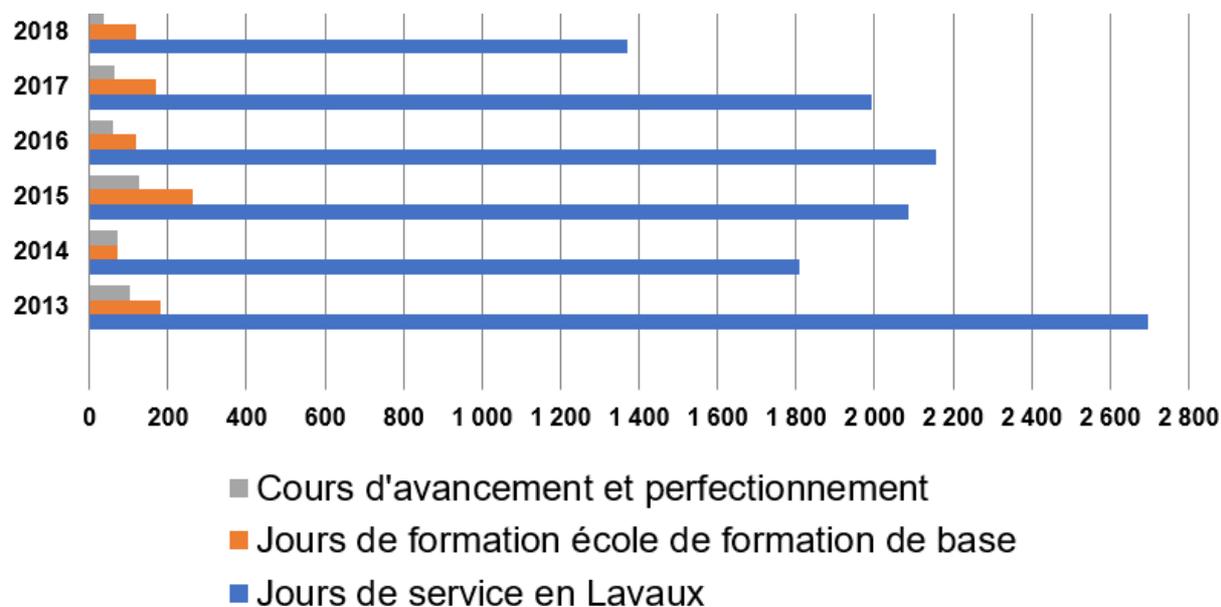
De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site www.apol.ch.

Interventions

	Avec d'autres services de secours				Interventions personnes				Tapage			Alcoolémie		Animaux				Délits commis			Evénements survenus					Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés							Total							
	Accidents	Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmer sauvetage	Disparus	Retrouvés	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Vote publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vol simple	Cambrages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de meurs	Autos volées	Autos trouvées		Motos volées	Motos trouvées	Cycles volés	Cycles trouvés	Plaques volées	Plaques trouvées	
Lutry	923	151	26	14	7	3	19	15	2	58	2	11	3	9	61	47	28	9	10	51	8	33	87	43	18	37	20	0	5	0	3	1	1	4	3	20	15	3	12	1762
Chevres	114	25	3	2	0	3	1	0	13	1	7	0	0	13	5	0	0	3	8	3	3	5	6	0	6	2	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	229	
Paldour	172	40	2	4	0	4	3	1	26	3	9	2	1	3	8	6	0	2	23	4	7	15	10	1	9	2	0	2	0	0	1	0	0	0	0	2	2	364		
Rivarz	53	6	1	0	0	0	0	0	8	0	2	0	0	1	1	0	0	1	2	0	3	4	2	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	90		
St-Saphorin	57	8	0	0	0	0	0	0	9	0	2	0	0	1	0	0	0	0	1	0	2	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	85		
	458	58	10	6	1	8	6	3	53	4	19	0	3	24	11	5	9	9	26	3	12	28	16	5	31	7	0	5	3	2	1	0	1	0	1	2	1	833		
Cully	149	22	4	1	0	1	5	0	29	1	9	0	2	18	5	2	9	2	5	0	6	18	5	0	15	2	0	4	2	0	0	1	0	0	1	1	1	328		
Epeisses	59	9	1	1	0	1	0	1	1	0	7	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	2	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	93		
Grandvaux	165	18	4	3	0	1	1	0	12	1	2	0	1	5	2	0	0	2	18	3	4	6	5	4	6	4	0	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	269		
Riez	22	3	0	0	0	0	0	2	6	1	1	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41		
Villette	63	6	1	1	0	0	0	0	5	1	0	0	0	1	2	2	0	4	2	0	2	2	4	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102		
TOTAUX	1777	288	42	26	8	4	34	25	6	167	10	50	5	13	103	72	39	18	25	111	13	60	139	76	24	88	33	1	13	9	5	7	5	3	23	16	9	18	9363	

Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

Jours de service de l'ORPC LAVAUX



Promotions

Est nommé Caporal
Sous-officier assistance

Le sdt Dann GOLAY

Est nommé Caporal
Sous-officier matériel

Le cpl Mathieu GAVIN

Est nommé Capitaine
Chef coordination logistique

Le four Nicolas REYMOND

Concernant Bourg-en-Lavaux, la PCI a été engagée pour la manifestation suivante :

Cully Jazz Festival

Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, PCi).
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation.

Manifestation :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note des événements, fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres etc.) les informations nécessaires et gèrent le tournus des astreints.
- 24 personnes assurent le bouclage du site.
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées.
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur.
- Le Cdt ou un officier sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière.

Repli :

- Démontage de l'éclairage.
- Remise en place du poste de commandement.
- Nettoyage des locaux.

En chiffre pour l'ensemble du Cully-Jazz :

- 435 jours de service ont été effectués.
- 378 repas préparés.
- 81 lunches.
- 9 plats froids.
- 12 mâts et projecteurs mis en place.
- Plus de 600 m. de câble électrique.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site [https://protectioncivile-vd.ch](https://protectioncivile-<u>vd.ch</u>).

Association intercommunale ORPC de Lavaux-Oron

L'assemblée constitutive et l'assermentation des délégué-e-s du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron s'est tenue le 14 juin 2018 à Forel (Lavaux). Le volet opérationnel devra être en place au 1^{er} janvier 2019.

SDIS Cœur-de-Lavaux

Composition de l'Etat-major du SDIS au 31 décembre 2018

Major Rémy Décombaz, Commandant

Cap. Cyril Corbaz, Chef DPS et opérationnel, remplaçant du Commandant, Officier technique

Cap. Christophe Ruchonnet, Responsable des DAP

Plt Denis Manghardt, Quartier-Maître

Plt Matthieu Jordil, Responsable APR et remplaçant du Chef DPS

Plt Marcel Waelchli, Responsable du matériel, véhicules et casernes

Plt Cédric Biedermann, Responsable de la formation, Délégué FVSP

Nouvelle caserne, bâtiment des Fortunades à Cully

Une commission du SDIS a été créée afin de suivre le chantier au cours des semaines. Une collaboration fructueuse s'est installée avec le maître d'ouvrage (la commune) et les travaux avancent dans de bonnes conditions. Le SDIS devrait prendre possession de sa nouvelle caserne de type B dans le courant de l'été 2019.



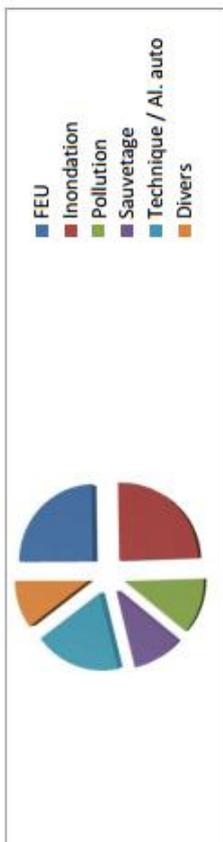
De plus amples informations ainsi que le rapport de gestion et d'activités 2018 peuvent être obtenus sur le site www.sdiscoeurdelavaux.ch.



SDIS Cœur de Lavaux - Statistique des interventions pour l'année 2018

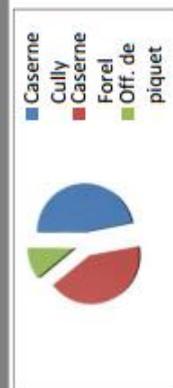
Interventions par commune :

	Chebres	Cully	Epesses	Forel	Grandvaux	Puidoux	Rlex	Rivaz	Savigny	St-Saphorin	Aran-Villette	Renfort
	8	18	3	11	13	19	1	1	17	2	2	2
%	8.25	18.6	3.09	11.3	13.4	19.6	1.03	1.03	17.5	2.06	2.06	2.06
	Bourg-en-Lavaux 37 = 38.1 %											



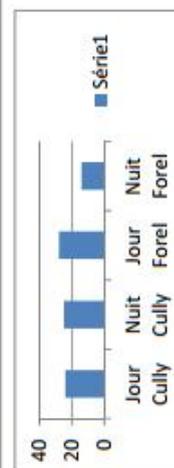
Sur 97 inter., nbre d'alarme par caserne :

Caserne Cully	48	49.5 %
Caserne Forel	43	44.3 %
Off. de piquet	11	11.3 %



Répartition par groupe :

Jour Cully	24	24.7 %
Nuit Cully	25	25.8 %
Jour Forel	28	28.9 %
Nuit Forel	14	14.4 %



Sports

Missions du secteur

- ✓ Mise en œuvre de la politique en matière de sport
- ✓ Soutien financier aux associations

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est gratuite et une subvention est accordée aux clubs et associations pour les jeunes athlètes jusqu'à 18 ans.

La commune de Bourg-en-Lavaux compte un terrain de foot et un terrain multisports aux Ruvines et le complexe sportif de la Tioleyre (terrains de foot et multisports, pétanque et tennis). Leur entretien est efficacement assuré par les collaborateurs de la voirie.

Le samedi 26 mai, le départ de la première partie de la troisième étape du Tour du Pays de Vaud s'est tenu à la place d'Armes à Cully. Environ 100 coureurs se sont élancés à 09h00 pour rejoindre Savigny où ils se sont affrontés dans une course contre la montre.

Différentes courses pédestres ont également lieu sur le territoire communal telles que le Défi du Vignoble, l'Urbantrail des Singes et le Marathon.

Sociétés sportives locales

Abbaye de l'ancienne commune de
Villette
Amis du Tir de la Cornallaz
Amis du Tir Grandvaux-Villette
Cercle de la Voile Moratel-Cully
Fédération Suisse de Gymnastique
Football-Club Vignoble
Judo-Club Lavaux
La Formela-Gym
Lavaux-Badminton-Club

Le Bouchon de Lavaux Club de
pétanque
Scuba Club
Ski-Club d'Epesses
Société de Gym Dame de Cully
(SGDC)
Société de Gym Homme
Stand up paddle Lavaux

Cours divers

De nombreux cours privés sont également dispensés dans les salles des villages de la commune, tels que la dance-country, yoga, pilates, tai-chi, zumba, etc.

Manifestations

La Municipalité a délivré 83 autorisations de manifestation (POCAMA) au cours de l'année sous revue. Ces dernières se répartissent de la manière suivante sur le territoire :

Cully : 43
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 22
Lotos : 4
Tombolas : 7

Epesses : 6
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 4

Grandvaux : 14
Permis temporaires (vente boissons alcooliques) : 7
Tombolas : 3

Riex : 3
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 2

Villette : 17
Permis temporaires (vente de boissons alcooliques) : 12
Tombola : 1

Motion Bachmann et consorts

La 36^{ème} édition du Cully Jazz Festival s'est déroulée du 13 au 21 avril. Un nombre record de festivaliers a été enregistré, notamment grâce à des conditions météorologiques des plus favorables. La Municipalité a reçu des plaintes de riverains pour les nuisances subies, principalement des actes d'incivilité et le bruit.

Une motion a également été déposée lors de la séance du Conseil communal du 25 juin 2019 par Madame Caroline Bachmann et consorts, intitulée « Cohabitation entre les manifestations et les habitants de Bourg-en-Lavaux » demandant à la Municipalité de mettre en place des règles qui garantissent la préservation de l'environnement et une cohabitation harmonieuse entre les manifestations et la population. Un rapport-préavis sera présenté au Conseil communal dans le courant du premier semestre 2019.

Afin de prendre les dispositions nécessaires pour répondre à l'insatisfaction des habitants, des séances communes ont été initiées entre la Municipalité et les responsables du Cully Jazz Festival. Une séance d'information présentant, entre autres éléments, les diverses mesures qui seront appliquées dès l'édition 2019 du festival, s'est tenue le 20 novembre à la salle Davel. La Municipalité a réitéré son soutien à cet événement, important d'un point de vue culturel et économique. Mme Bachmann a fonctionné en qualité de « modérateur » lors de cette soirée au cours de laquelle les participants ont exprimé leurs préoccupations et suggestions.

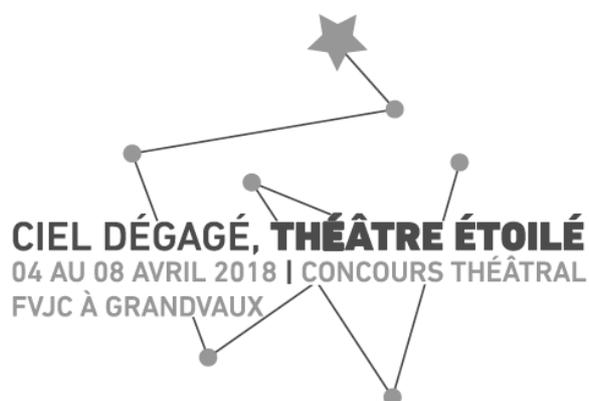
Sociétés locales

La commune a la chance de compter de nombreuses sociétés locales très actives. Les représentants de ces dernières ont l'opportunité de se présenter aux nouveaux habitants lors de la soirée d'information organisée chaque début d'année.

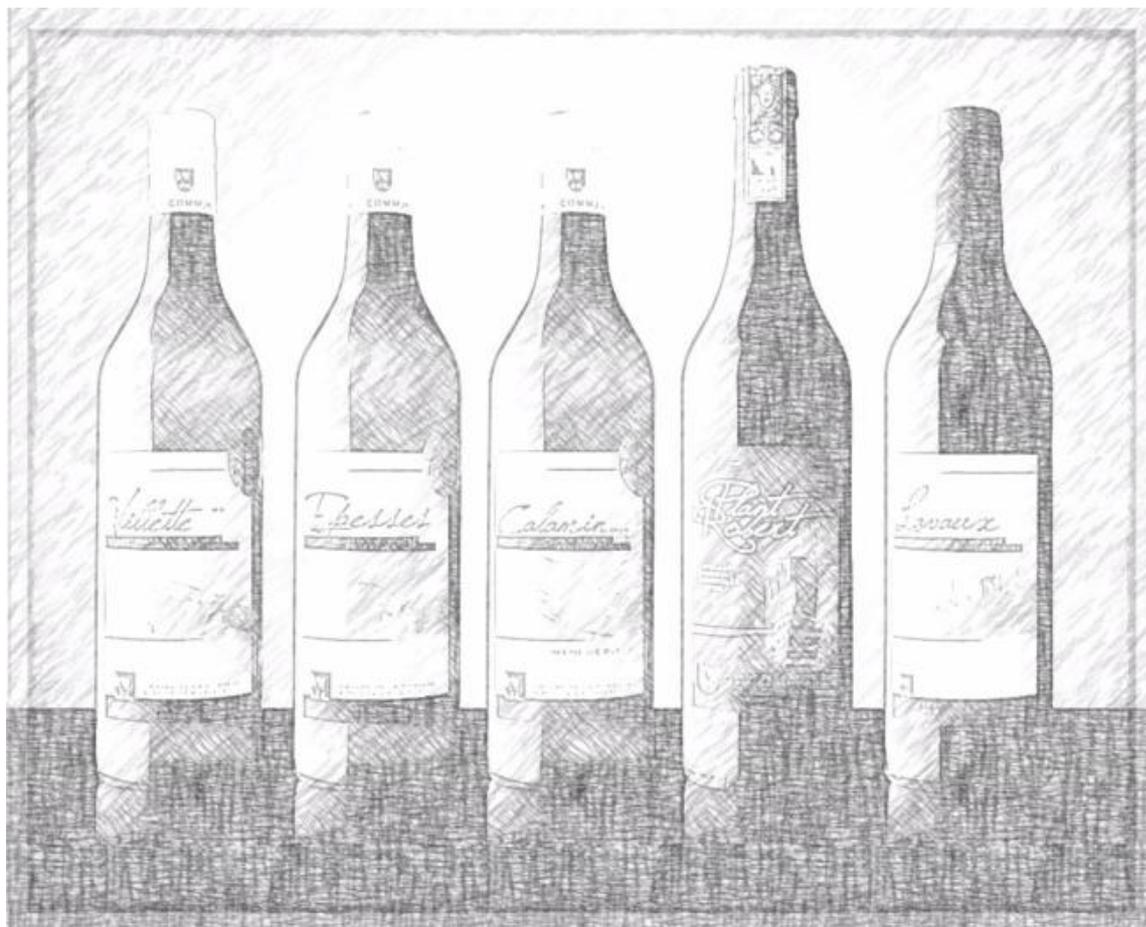
Sociétés locales

USL (Union des sociétés locales)
LABEL (les acteurs de BeL)
Ancienne Jeunesse de Riex
APEBEL (Ass. parents d'élèves)
Association Cully Jazz Festival
Association des Amis du Cully classique
Association des Paysannes vaudoises des Monts de Lavaux
Association des Vignerons de Lavaux
Association Lavaux Express
Association Sentier Gourmand Lavaux
Association SPES
Brigade Scoute de Lavaux
Caveau des Vignerons de Cully
Caveau des Vignerons d'Epesses
Caveau des Vignerons Grandvaux
Caveau des Vignerons de Riex
Caveau des Vignerons de Villette
Championnats du monde des Tracassets

Commission de musique spirituelle de Cully-Villette
Entraide Familiale Bourg-en-Lavaux
Fanfare de Grandvaux
GANaL
Jeunesse de Grandvaux
Jeunesse de Villette
La Lyre de Lavaux et Ecole de Musique
Le Trait d'Union (aînés)
Les Amis du Cinéma d'Aran
Passeports vacances
Sauvetage du Léman Section Cully-Davel
Section des Samaritains de Lavaux
Service d'aide à la famille de Lavaux
Société de Sauvetage de Villette
Théâtre de la Dernière Minute
Union des sociétés des lotos
Veillées à la Maison



VOIRIE, DOMAINES VITICOLES ET ESPACES VERTS



Mme Nicole Gross
Municipale

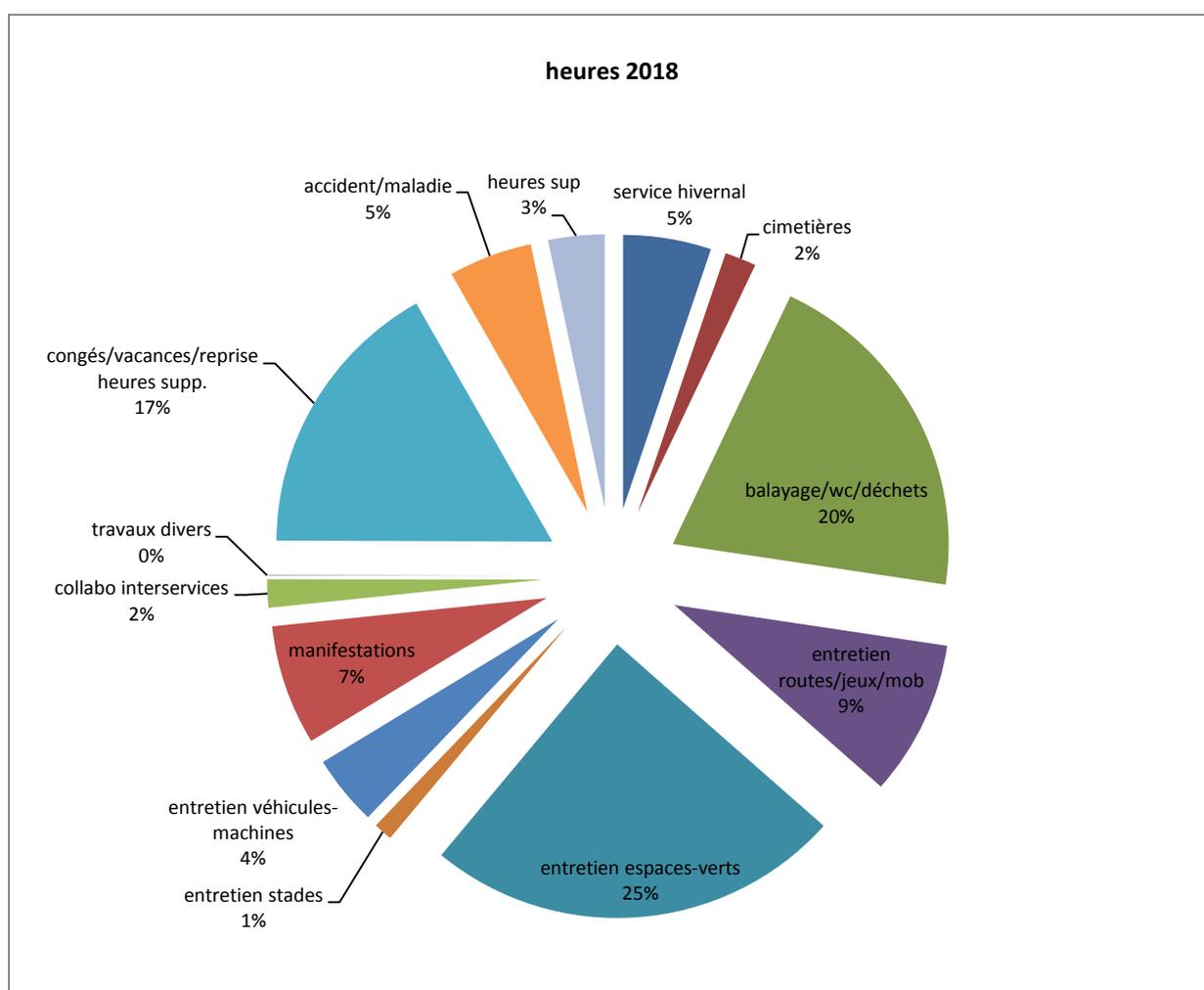
Voirie, espaces verts, plages et cimetières

Missions du secteur

- ✓ Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, fontaines, bassins d'agrément et WC publics, plages, bains, etc.

Missions confiées à la voirie

Les heures du personnel de voirie sont réparties selon le graphique ci-dessous :



Ces éléments quantitatifs permettent d'apporter des indicateurs de gestion utiles pour la Municipalité.

Mécanisation

Le programme de mécanisation s'est poursuivi cette année avec l'acquisition d'une machine à vapeur qui permet de lutter contre les mauvaises herbes en bordure des

routes. Durant l'année, les collaborateurs se sont familiarisés avec ce nouvel engin qui est couplé avec un véhicule porte-outils AEBI TP 48.

Ce nouveau système permet à la commune de s'affranchir des désherbants chimiques pour lutter contre les mauvaises herbes. Plusieurs passes sont nécessaires pour détruire efficacement les végétaux.

Bien que la lutte contre les mauvaises herbes peut être contestée, elle reste indispensable pour éviter la détérioration des bords de route et la fissuration des revêtements routiers. On reste souvent très surpris face à la puissance des plantes sur nos infrastructures.

Cimetières

Une portion du cimetière de Rieux a été désaffectée pour permettre de libérer de l'espace. La désaffectation n'a pas pu être totale en raison de la présence de la fourmi envahisseuse *tapinoma magnum*. Toute la terre a donc dû être laissée sur place jusqu'à l'éradication totale de cette fourmi. Une fois les insectes disparus, il sera alors possible d'évacuer le surplus de terre et de terminer la désaffectation.

Sur le plan administratif, la gestion des six cimetières communaux reste une tâche ardue pour le préposé aux sépultures et son équipe. Outre les actions techniques d'entretien, il faut parfois faire face aux émotions des familles sous le choc de la perte d'un membre, d'une mère ou d'un enfant. Parfois les documents manquent et des recherches aux archives s'imposent pour respecter la volonté des défunts.

Bien qu'un cimetière de part sa fonction reste un lieu où règne le calme, c'est tout le contraire dans les coulisses administratives, au sein du service des infrastructures, qui coordonne toutes les actions nécessaires à une gestion la plus rigoureuse possible.

Espaces-verts

Fréquentation de la place d'Armes

En 2017, la place d'Armes a été fortement sollicitée par les manifestations qui s'y sont succédées : le festival de jazz, le giron des musiques, Cully broc et la parade navale ont eu raison de la pelouse, qui a souffert et n'a pas pu être sauvée malgré les traitements adéquats qui lui furent octroyés.

Les manifestations de l'année 2018 ont encore contribué à sa dégradation. Et dans le détail, le report de la date du festival de jazz à l'heure d'été a retardé les travaux printaniers de réfection de la pelouse. Habituellement, le service de voirie intervient à la suite du démontage des installations du festival pour répandre de l'azote et arroser la place. Ce traitement suffit, en principe, à redonner de la vigueur au sol pour le reste de la saison. En 2019, les surfaces herbeuses de la place d'Armes seront ré-engazonnées.

Cheminet

La réfection de la haie ouest du Cheminet était au programme d'entretien. C'est chose faite puisque les travaux se sont déroulés du 5 au 16 novembre.

Il est à rappeler que ce chemin a été mis en valeur depuis l'enlèvement du couloir de Laurelles, qui masquait la vue sur la place d'Armes, le Lac et les Alpes, donnant ainsi un magnifique dégagement lorsque le promeneur emprunte le Cheminet depuis le giratoire. Il nous reste encore quelques végétaux à remplacer le long de la nouvelle place de jeux qui a été complètement rénovée sur un thème rappelant l'eau, les bateaux et la pêche. Ce complément sera réalisé en 2019.

Arrosage

L'arrosage des espaces-verts est une tâche importante qui demande de la main-d'œuvre et bien sûr de l'eau. L'été torride 2018 a entraîné une sécheresse dont les conséquences sont encore visibles aujourd'hui.

Face à ces nouvelles contraintes environnementales, la Municipalité développe un projet pour l'installation d'un pompage au Lac qui a été déposé auprès du Canton pour autorisation et mise à l'enquête. Dans un premier temps, et si le crédit d'investissement est octroyé par le Conseil communal, nous pourrions, moyennant une concession, pomper de l'eau pour l'arrosage des massifs, des jeunes vignes en période de sécheresse ou en cas de force majeure assurer un apport en eau. Dans un second temps, nous étudions la faisabilité d'utiliser ce pompage pour l'arrosage des pelouses.

Manifestations

L'équipe de voirie fournit un nombre important de prestations nécessaires au déroulement des manifestations locales organisées dans la commune. Comme le montre le graphique ci-dessus, c'est 7 % (8% en 2017) des heures de voirie qui ont été consacrées ce qui représente quasiment une personne à plein temps durant toute l'année.

Personnel de voirie

L'équipe est composée de 11 collaborateurs à plein temps.

En plus des tâches récurrentes, toute l'équipe est de piquet durant l'hiver de 05h00 à 22h00 pour le service de déneigement. Durant la période chaude, ce sont 2 collaborateurs qui chaque week-end, travaillent au maintien de la propreté sur l'ensemble de la commune.

Indispensable pour le ménage communal, nous pouvons remercier toute l'équipe de voirie pour son engagement tout au long de l'année. Rappelons la très bonne qualité des prestations fournies qui est à la hauteur du cadre de travail exceptionnel à Lavaux.

Parfois critiqué, parfois salvateur, le premier collaborateur de l'administration communale que le citoyen croise chaque matin est un acteur incontournable au bon déroulement de la vie communale.

Domaines viticoles

Vignes

Trois vigneron-tâcherons exploitent la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2017 – 2018 (1^{er} novembre au 31 octobre). Les parcelles de vignes sont réparties de la manière suivante :

• Monsieur Daniel Lambelet	51'961	m ²
• Monsieur Gaël Cantoro	51'035	m ²
• Madame Mélanie Weber	<u>22'591</u>	<u>m²</u>
	125'587	m²

Le solde des vignes communales est loué en contrats de baux à ferme à sept viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Marcel Corboz, Yvan Duboux, Jean-René Gaillard, Louis Fonjallaz, Luc Massy et Domaine Croix Duplex.

La commune exploite également la vigne de la "Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës" située à Grandvaux, d'une surface de 728 m².

Vendanges

La commune a vendangé l'équivalent de 106'481 litres de vin clair, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires. Elle a encavé 79'981 litres :

Chasselas :	74'083	litres dont :
Villette	32'971	litres
Epesses	31'160	litres
Calamin	9'952	litres
Rouge :	5'898	litres dont :
Lavaux Rouge	1'394	litres
Plan Robert	4'504	litres

Distinctions

En 2018, la commune a reçu le "Laurier d'Or" Terravin pour les trois appellations en vin blanc.

Parc Vign'nature (anciennement parcours didactique)



Le parcours a été inauguré le 30 août. L'exploitation est assurée par le vigneron-tâcheron Daniel Lambelet et la gestion des visites guidées est organisée par Lavaux patrimoine mondial (LPM). Ce parcours est non seulement axé pour les classes, mais également pour des groupes qui ont ainsi un accès didactique sur l'évolution du plant de vigne et de son cycle de vie.

Mise des vins

La mise des vins des domaines de la commune, récolte 2017, a eu lieu le 23 février 2018 à la salle Davel sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- Prix de départ :
Villette : CHF 8.00 Epesses : CHF 9.00 Calamin : CHF 10.00
- Vente :
74 lots représentant 46'505 litres de vin ont été vendus pour CHF 412'344.50, soit un prix moyen de CHF 8.87, répartis comme suit :
 - 21'160 litres de Villette au prix moyen de CHF 8.16
 - 17'900 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 9.10
 - 7'445 litres de Calamin au prix moyen de CHF 10.32

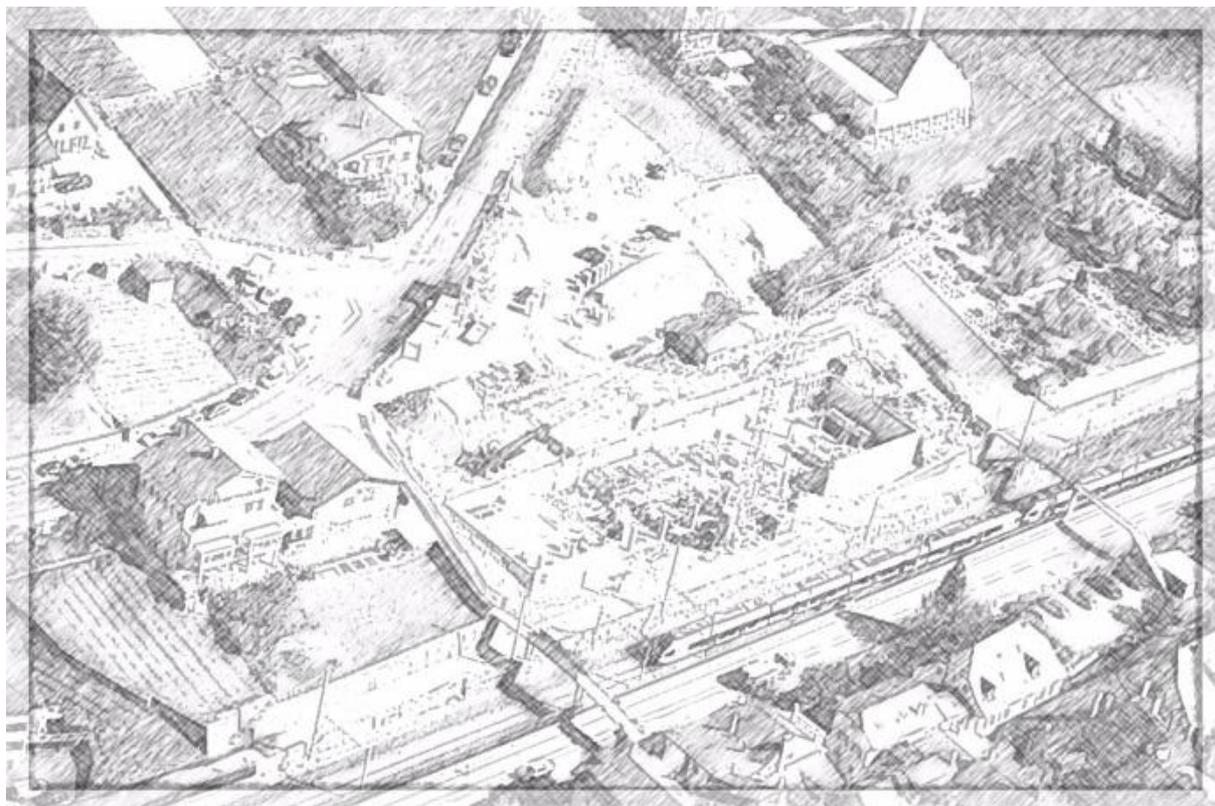
Souscription aux habitants

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitants de la commune, 4'662 bouteilles ont été acquises, représentant une entrée de CHF 74'230.-.

Caves

Un raccordement a été installé pour la 3^{ème} cuve inox dans la cave de la Maison-Jaune dans le but de la régularisation des températures.

POLICE DES CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS ET FORÊTS



M. Georges Hauert
Municipal

Police des constructions

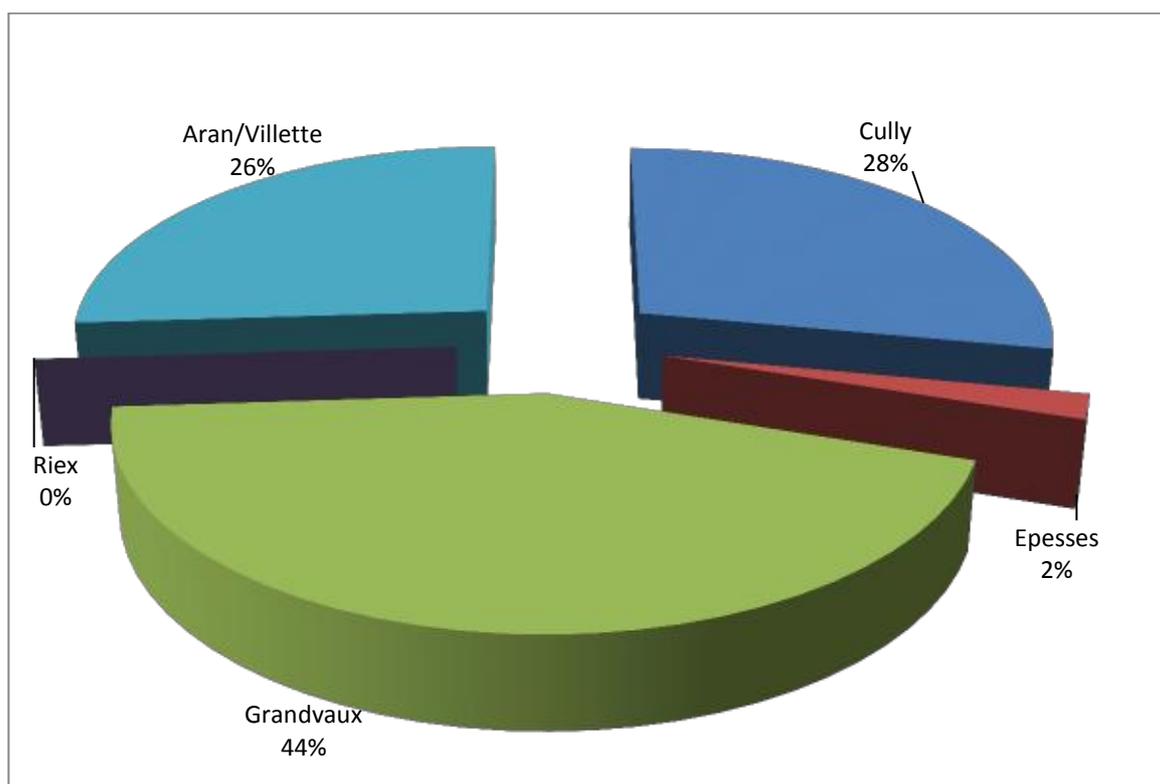
Missions du secteur

- ✓ Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme

Permis de construire

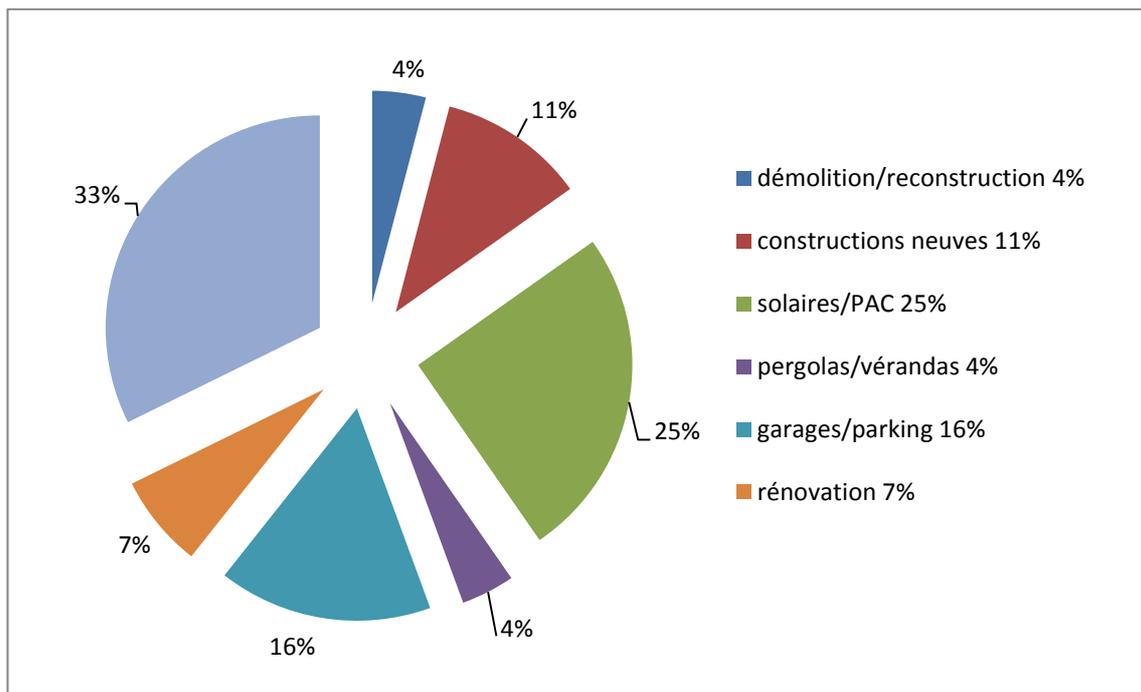
Au cours de l'année 2018, nos services ont traité 66 demandes de permis de construire, soit 28 qui ont été soumises à enquête publique et 38 qui en ont été dispensées.

La répartition de ces 66 demandes sur nos 5 villages se décline comme suit :



32 permis de construire ont pu être délivrés après enquête publique, dont 12 pour des dossiers soumis à l'enquête en 2017. 7 demandes sont en suspens, dont 4 datant de 2018 et 3 sur les années précédentes.

A titre d'information, nous avons estimé en pourcentage, ci-après, les différents types de travaux faisant l'objet des permis de construire délivrés après enquête publique ou autorisés en dispense d'enquête.



Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, 42 visites de contrôles en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale, regroupées sur 7 après-midi tout au long de l'année. 37 permis ont pu être délivrés.

Commission technique communale

La Commission technique communale est constituée comme suit :

- M. Jean-Pierre Haenni, syndic,
- M. Georges Hauert, municipal,
- et en alternance, Mme Maryline Rubattel, secrétaire au service d'urbanisme, et Mme Geneviève De Pari, secrétaire au service des infrastructures.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale, constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique, est composée du syndic, du municipal en charge de la police des constructions et d'un médecin. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2018, la Commission n'a pas été sollicitée.

Bâtiments et gérances

Missions du secteur

- ✓ Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux, en collaboration avec le secteur Gérances
- ✓ Location des appartements
- ✓ Mise à disposition de salles pour des manifestations publiques ou privées
- ✓ Etudes et projets des nouveaux bâtiments

Bâtiments

Gestion des bâtiments des patrimoines financier et administratif. Planification et suivi des divers travaux d'entretien et de transformation.

Entretiens courants et rénovations sectorielles (électroménager, chauffage, sanitaire, électricité, menuiserie, peinture, etc.).

Etudes et projets des nouveaux bâtiments (Gare, Fortunades, etc.) et des rénovations (collège d'Aran, vestiaire du personnel à l'Auberge du Raisin, etc.).

Suivi des contrôles périodiques obligatoires des installations électriques (OIBT).

Outre une quantité importante de travaux pour la mise en conformité d'objets de petite ou moyenne grandeur (appartements, dépôts, etc.), nous avons procédé à quelques interventions plus conséquentes :

- Auberge du Raisin à Cully : remplacement de l'installation de l'ascenseur.
- Auberge du Raisin à Cully : projet pour la modification des vestiaires du personnel.
- Auberge du Raisin et Maison de Ville à Cully : deuxième et avant-dernière étape de la réfection complète des façades.
- Bâtiment du vigneron à Villette : création d'un escalier intérieur.
- Temple de Cully : suite de l'étude et de l'avant-projet et dépose d'un préavis auprès du Conseil communal pour la création d'un nouvel accès à la galerie, la création d'une cuisinette dans la sacristie et la modernisation du système de chauffage ; analyse de l'état général de l'objet (façades, encadrements, toiture, etc.).
Mise à jour des mesures de sécurité, signalétique, voies d'évacuation et éclairage de secours.

- Mise au concours, planification et direction des travaux pour la mise en conformité, selon les normes de défense contre l'incendie, aux collèges des Ruvines à Cully et du Genevrey à Grandvaux.
- Suivi du chantier et des comptes pour l'aménagement des combles de la Justice de Paix à la rue Davel 9 à Cully, en collaboration avec le bureau d'architecte.
- Suivi du chantier et des comptes, en collaboration avec le bureau d'architecte, du local de la voirie et du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) aux « Fortunades » à Cully. Commande et gestion des équipements d'exploitation pour les pompiers, la voirie, les archives communales et la cave communale.
- Etude de faisabilité pour la création d'appartements dans l'ancien collège d'Aran.
- Réfection des sanitaires pour le personnel de la STEP.
- Pose d'un nouveau sol dans les locaux de l'UAPE au collège des Ruvines.
- Pose d'un nouveau sol dans la salle du café du restaurant « Tout un Monde » à Grandvaux.
- Réparation des escaliers d'entrée au collège du Vanel.

Gérances

Location des salles communales

Ci-dessous, recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, etc. :

Les Mariadoules, Aran : 59 locations

Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs et des cours de gym les mardis soirs. Les Amis du Cinéma d'Aran ont occupé les lieux du 23 au 29 juillet.

Salle du Conseil des Mariadoules, Aran : 23 locations

Louée les mercredis soirs à la société Weight Watchers, mise à disposition du PPLS les mardis. Les dégustations de vins en cours de vinification se font désormais à l'ancienne grande salle d'Aran.

Refuge du Saugey, Villette : 17 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Grande-salle Hôtel du Monde, Grandvaux : 62 locations

Mise à disposition de la Jeunesse de Grandvaux pour répétitions du concours théâtral FVJC les lundis et mardis soirs.

Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux : 28 locations

Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment à la fanfare de Grandvaux et à la Jeunesse de Grandvaux, occasionnellement pour assemblées aux paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Culte de l'enfance de la paroisse de Villette. Louée pour cours de Dance Country tous les mardis soirs.

Salle de gym du Genevrey, Grandvaux :

Cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs. Entraînements en salle du FC Vignoble (durant les mois d'hiver). Louée pour cours de yoga tibétain environ une fois par mois et quelques fois pour stages de danse et passeport vacances.

Refuge de Grandvaux : 75 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Salles des Sociétés*, Corto Maltese, et carnotzet (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) et caveau de l'ancienne administration : 38 locations

* Louée pour des cours de pilates les mardis et vendredis matins, ainsi que tous les mardis après-midi pour des cours de yoga.

Salle St-Théodule/carnotzet, Riex : 33 locations

Un cours de gym santé est dispensé tous les lundis soirs ainsi que les mardis après-midi et jeudis matins dans la salle St-Théodule. La salle est mise à disposition six samedis/année pour le marché de Riex en cas de mauvais temps, à sept reprises pour le culte du dimanche matin ainsi que pour les répétitions des enfants pour la fête de Noël. La FSG occupe les lieux pour ses réunions environ 10 fois par année.

Arboretum, Riex : 34 locations

Grande-salle d'Epesses : 16 locations

Mise à disposition du Théâtre de la dernière minute d'Epesses pour ses répétitions et son spectacle des 14, 16, 17, 22 et 23 mars. Location tous les lundis soirs pour des cours de judo et à plusieurs reprises pour des entraînements de gym acrobatique. Mise à disposition pour les répétitions d'un spectacle de travail de maturité à la salle des Mariadoules les 30 novembre, 1 et 2 décembre.

Salle de classe no 2, Epesses

Mise à disposition les vendredis après-midi pour les vigneronnes de Lavaux, cours de broderie (du 2 novembre au 14 décembre). Dès janvier 2019 à la salle de classe de l'ancien collège d'Aran.

Salle de classe (côté lac), Epesses

Location pour cours de yoga les lundis et jeudis.

Salle Davel, Cully : 26 locations (Festival de Jazz et Lavaux Classic exclus)

Cully Jazz Festival du 13 au 21 avril (réservée du 19 mars au 27 avril ; bloquée (mise en place et nettoyage) du 9 mars au 18 mai).

Festival Lavaux Classic du 14 au 24 juin (réservée du 11 au 28 juin ; bloquée du 7 juin au 5 juillet).

La Bel Scène du 20 août au 10 septembre, répétition et dépôt de costumes pour le spectacle *Cyrano* au bord de l'eau.

Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully : 41 locations

Cully Jazz Festival du 13 au 21 avril (réservé du 19 mars au 27 avril ; bloqué du 12 mars au 4 mai).

Festival Lavaux Classic du 14 au 24 juin (réservé du 11 au 28 juin ; bloqué du 8 au 28 juin).

Mise à disposition du 17 septembre au 7 octobre pour vendanges et du 30 novembre au 7 décembre pour l'atelier de bougies du jardin d'enfants « Arc-en-Ciel ».

Ruines, Cully : 14 locations

Foyer utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE). Concours théâtral de la FVJC, Jeunesse de Grandvaux, salle mise à disposition les mois de février et mars pour les répétitions de l'événement du 1^{er} au 15 avril.

Combles de la Maison Jaune, Cully

Mise à disposition pour des séances et formations internes (CMS, Fondation Piccolino et autres). Quelques locations pour des séances du Lions Club. 37 mariages facturés.

Salle Dojo, Cully

Les lundis et jeudis, location pour cours de gym des paysannes vaudoises, les mardis matins pour cours de tai-chi et les mercredis pour cours de yoga ainsi que les dimanches.

Refuge de Cully : 48 locations

Ouvert uniquement de mars à décembre.

Location d'appartements/locaux commerciaux

Rue du Village 10 à Aran	Relocation appartement 4 pces au 3 ^{ème} étage, dès le 1 ^{er} mars
Place du Village 5 à Grandvaux	Relocation studio au 1 ^{er} étage, dès le 1 ^{er} mai
Place de la Gare 6 à Cully	Relocation appartement 3 pces au 2 ^{ème} étage, dès le 1 ^{er} mai pour une durée déterminée (destruction du bâtiment)

Route de la Corniche 24 à Epresses	Relocation appartement 2 pces au 1 ^{er} étage, dès le 1 ^{er} septembre
Rue du Village 10 à Aran	Relocation appartement 4 pces au 2 ^{ème} étage, dès le 15 octobre
Rue de l'Indépendance 6 à Cully	Relocation appartement 1 pce au 1 ^{er} étage, dès le 15 octobre
Rue de la Justice 6 à Cully	Relocation appartement 4.5 pces aux combles, dès le 1 ^{er} novembre

Forêts

M. Hauert, en tant que municipal des forêts, président de la Centrale des forêts et du Comité du Groupement forestier intercommunal de Lavaux, participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, soit la Commission Centrale des forêts, le Groupement forestier, La Forestière et la Fédération des triages du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts propriétés de la commune est de 247 ha, toutes situées sur le territoire de la commune de Forel (Lavaux).

Suite à l'été chaud et sec, de nombreux foyers d'épicéas bostrychés sont apparus dès mi-août. Ces coupes forcées génèrent des surcoûts d'exploitation importants (bois écorcés en forêt, écorces et rémanents brûlés), le prix de ces bois est en plus péjoré de 30 à 40 %. Il y a également quelques craintes à avoir pour l'année 2019, si les conditions météorologiques de 2018 se répètent.

Il y a par contre peu d'amélioration de la situation en ce qui concerne la Chalarose du frêne, celle-ci étant toujours en progression sur les arbres jeunes. La maladie n'a heureusement pas d'influence sur la commercialisation du bois. Le canton finance uniquement les travaux liés à la maladie des frênes en bordure des routes cantonales et jusqu'à 30 m. à l'intérieur des propriétés.

De nombreuses espèces animales, végétales ou des champignons trouvent dans les arbres un lieu de vie, un abri ou une source de nourriture. La nature des arbres se fait même de plus en plus hospitalière, au fur et à mesure de leur vieillissement. Ils connaissent au cours de leur vie divers incidents, phénomènes mécaniques, climatiques ou autres dynamiques naturelles ou liées à l'activité humaine, qui laissent des marques, blessures, cavités et branches cassées derrière eux. Chacune de ces particularités forme une "mini-niche", pouvant accueillir parfois un vaste panel d'espèces. L'arbre qui porte ces milieux de vie de petite taille est appelé "arbre-habitat". 12 "arbres-habitat" ont été annoncés dans l'une de nos forêts communales, au lieu-dit Les Combettes. Nous touchons une seule fois CHF 200.- par arbre-habitat, et CHF 200.- supplémentaires lorsqu'il s'agit d'un chêne.

Les comptes de la Centrale des forêts pour 2018 font ressortir une participation de notre commune de CHF 233'208.45. Celle au coût du garde-forestier est de CHF 31'073.80. Et nous enregistrons un total de CHF 133'664.10 sur la vente des bois.

La Loi sur les subventions impose aujourd'hui une personnalité juridique reconnue aux bénéficiaires. Une convention intercommunale telle que celle qui régissait le Triage de Lavaux est sans personnalité juridique et ne permet plus de toucher des subventions pour les travaux forestiers. C'est pourquoi nous avons dû constituer le Groupement forestier intercommunal de Lavaux, lors de l'assemblée générale constitutive du 14 mars 2018.

D'autres données en chiffres :

Martelages

1743	m ³	résineux
416	m ³	feuillus

Total **2159 m³**

Plantations

460	épicéas
410	chênes rouvre
255	hêtres

Total plants **1125**

Soins aux jeunes peuplements **1635** ares

Vente des bois	1771	m ³	bois de service résineux
	3	m ³	bois de service feuillus
	158	m ³	bois de feu feuillus
	99	m ³	bois d'industrie résineux

Total des bois vendus **2031 m³**

Coupes forcées

Chablis & bostrychés y/c **164 m³**

Subventions	Soins aux jeunes peuplements	CHF	21'796.00
	Forêts protectrices	CHF	<u>7'272.00</u>
	Total	CHF	29'068.00

URBANISME, MOBILITÉ ET COMMUNICATION



**Mme Evelyne Marendaz Guignet
Municipale**

Aménagement du territoire et urbanisme

Instruments de planification territoriale

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LATC le 1er septembre 2018, la commune de Bourg-en-Lavaux doit établir un Plan directeur communal puisqu'elle est un centre régional ainsi que défini dans le Plan directeur cantonal. Le projet de Plan directeur communal sera actualisé et suivra la procédure définie par la loi. Les procédures pour la commune seront particulières dans le sens que le Plan

directeur sera élaboré en parallèle au Plan d'affectation.

Le 23 octobre 2017, le Conseil communal a octroyé un crédit pour financer l'élaboration du Plan d'affectation (PA), du Règlement (RPA) et du rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT. Priorité a été donnée à la recherche de stratégies pour le redimensionnement de la zone à bâtir.

Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC Lavaux)

L'élaboration du PAC par le Canton suit son cours et devrait permettre la mise à l'enquête publique en 2019. Les résultats des études de base sur l'agriculture, le tourisme, le paysage et la nature ont été présentés et mis à disposition via le site internet dédié au PAC.

Sur invitation du Service du développement territorial, la Municipalité a participé à l'examen préalable des projets de périmètre et de règlement du PAC.

Commission consultative de Lavaux (LLAvaux, art. 5a)

Nommée par le Conseil d'Etat, la commission fonctionne depuis le 1er janvier 2013. Monsieur Daniel Flotron, préfet du district de Lavaux-Oron, la préside.

Au cours de l'année 2018, la commission a traité 110 dossiers de constructions et transformations de bâtiments déposés

par les communes. La commune de Bourg-en-Lavaux a soumis 58 dossiers pendant l'année 2018. Le « Guide paysager de Lavaux » est utilisé comme ouvrage de référence par la Commission consultative de Lavaux.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a siégé à six reprises durant l'année 2018. Elle a travaillé sur les projets de périmètre et de

règlement du Plan d'affectation cantonal Lavaux et sur les bases du Plan d'affectation communal.

PPA « Les Colombaires » Cully, surface de 26'033 m²

Le projet d'extension de l'Hôpital de Lavaux a été révisé pendant l'année 2017 et le projet d'établissement élaboré.

Le projet a été validé par l'autorité cantonale. La Fondation Hôpital de Lavaux élabore les plans de réalisation

du projet d'extension révisé et validé.

La Municipalité garde comme option de réserver le legs Failletaz à la création d'appartements protégés sur le site de l'hôpital et collabore étroitement avec l'Hôpital de Lavaux.

PPA « Cully-Gare », surface de 20'291 m²

Pour mémoire, le projet de bâtiment comprend deux étages d'appartements et au rez-de-chaussée, un cabinet médical de groupe, les locaux commerciaux de l'entreprise « Cuénoud Tout pour la Vigne » et des surfaces disponibles pour des activités de service.

Au niveau du foncier, la parcelle N a été créée et cédée directement à Rives de Lavaux SA avec l'accord formel de la société Racle Invest SA. La commune a

été dédommagée pour son renoncement à posséder la parcelle 1375.

En ce qui concerne le bâtiment communal, la Municipalité a préparé l'appel d'offres pour le droit distinct et permanent de superficie (DDP) et les actes notariés qui forment la base des DDP. Une longue négociation dut être conduite pendant l'année 2018 avec l'un des partenaires.

PPA « Les Fortunades »

Le 19 juin 2017, le Conseil communal octroie un crédit d'investissement total de CHF 6'941'000.-, soit CHF 630'000.- pour l'acquisition du terrain et CHF 6'181'000.- pour la réalisation du bâtiment. Les travaux de construction se

sont déroulés tels que planifiés et se sont pour leur plus grande part terminés en fin d'année. Les aménagements extérieurs se font jusqu'au printemps 2019 et des plantations suivront encore durant l'année 2019.

Plan de quartier Riex zone Est

La situation demeure en suspens jusqu'à la définition du périmètre du PAC Lavaux.

Mobilité

Transports publics par bus

Depuis le mois de février 2016, la ligne régionale tl 67 Pully-Val Vert – Cully Gare est en service avec un minibus offrant 14 paires de courses par jour. Suite au refus par le Conseil communal du crédit d'aménagement en 2017, le Canton avait repoussé le délai d'aménagement de la ligne à fin 2018 et annoncé que passé ce délai, il ne soutiendrait plus la ligne 67. Dans le courant de l'année, le Canton a revu sa position et la Municipalité a poursuivi ses investigations ; elle a créé une commission de la mobilité et amélioré la répartition des élèves du secondaire entre les deux lignes de bus tl 67 et car postal 382. A signaler que la ligne 381 assure le matin la correspondance pour Berne via Palézieux Gare.

Dessertes CFF

Le chantier de rénovation de l'infrastructure ferroviaire entre la Conversion et Grandvaux-Gare et de la mise aux normes LHand de la gare de Grandvaux en 2018 s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les usagers ont pu bénéficier d'une très bonne desserte par bus durant la période des travaux et les délais de chantier ont été respectés. La mise aux normes LHand de la gare de Grandvaux nécessitera encore des travaux, mais de moins grande importance entre 2021 et 2022.

La mise à l'enquête du chantier d'adaptation des installations ferroviaires de la gare de Cully pour la desserte au quart d'heure entre Cossonay-Penthalaz et Cully a suscité diverses oppositions dont une concernant l'intégration paysagère qui a nécessité de revoir une partie des plans. Ceci retarde l'ouverture du chantier et la desserte au quart d'heure devrait avoir lieu à la fin de l'année 2021, progressivement.

L'élaboration et la publication du rapport stratégique de la Confédération concernant les infrastructures ferroviaires a suscité quelques inquiétudes tant au niveau de la Municipalité qu'auprès de citoyens qui se sont mobilisés. La Municipalité suit le dossier des dessertes de Villette et Epesses et notamment leurs mises aux normes LHand.

Diverses mesures pour la mobilité

Une voiture mobility est disponible en gare de Cully ; celle sise en gare de Grandvaux a été supprimée vu sa très modeste utilisation. 47 subventions pour vélos électriques ont été allouées.

Un taxi est toujours disponible tous les jeudis matins pour les déplacements dans la commune; la course aller et retour depuis son domicile coûte CHF 5.- à l'utilisateur, le solde est pris en charge par la commune.

Agenda 21

La Commission du développement durable (CDD) a organisé deux ateliers sur la préparation de cosmétiques. Elle a organisé l'action Net'Léman sur les rives de la commune qui a rassemblé une centaine de bénévoles. Outre les déchets habituels, 4,5 kilos de mégots de cigarettes ont été récoltés. Les bénévoles ont été remerciés par un repas fait de produits de proximité et préparé entièrement sur place par le cercle de la voile.

La même commission a mis sur pied, avec la collaboration de l'association pour la sauvegarde du Léman (ASL), des actions de lutte contre la Renouée du Japon. Ce sont environ 20 bénévoles qui se sont retrouvés toutes les trois semaines entre les mois de mai et d'octobre pour couper et arracher plus de huit cent kilos de plantes.

Communication

Les deux pages réservées à la commune de Bourg-en-Lavaux dans le journal de district Le Courrier-Lavaux-Oron ont été publiées chaque mois à l'exception du mois de juillet. Des bénévoles rédigent les articles avec la Municipalité. Cette dernière assure la coordination, la relecture des articles et la livraison des textes et images à la rédaction du journal.

Cultes

La rénovation de la sacristie et de l'accès à la galerie du Temple de Cully ne pourra pas être réalisée en raison du non-octroi du crédit nécessaire par le Conseil communal.

Environnement

Au mois d'août 2017, suite à l'intervention d'un désinsectiseur, la Commune découvre qu'une fourmi exotique a envahi le site du cimetière de Cully et des Fortunades. Face à l'ampleur du phénomène, la Direction générale de l'environnement fut alertée. Une séance d'information publique eut lieu le 1^{er} mars 2018. Tous les propriétaires fonciers potentiellement concernés ont été avertis et un service d'identification et de désinsectisation est mis au service des habitants. Les lieux de dépose des matériaux excavés aux Fortunades sont surveillés. La fourmi a été identifiée comme *Tapinoma magnum* et un programme d'éradication est développé et pris en charge par le Canton et la Confédération dans le cadre de la convention-programme Biodiversité. La lutte se poursuit en 2019.

Bibliothèque communale

Deux employés à 25 % s'occupent du prêt et des conseils aux lecteurs, ainsi que de l'administration, de la préparation des ouvrages, et des achats et du catalogage de nouveautés.

La fréquentation atteint 134 abonnements, ce qui correspond à 53 adultes, 36 enfants, 40 familles et 5 classes. Elle est stable par rapport à 2017, malgré 25 nouveaux abonnements cette année.

10'426 ouvrages constituent le fonds, en légère hausse par rapport à 2017. 7'470 au total ont été prêtés, majoritairement des romans, des romans policiers et des bandes dessinées. 190 nouveaux ouvrages ont été acquis en 2018.

La bibliothèque est impliquée dans d'autres activités :

- Bibliomedia : 150 livres empruntés deux ou trois fois l'an, en général des demandes spécifiques d'un ou plusieurs lecteurs.
- Pour l'édition du Cully Bazar 2018, un concours a été organisé. Les participants devaient proposer la phrase la plus originale décrivant Bourg-en-Lavaux. 22 personnes ont participé.

Le jury, composé de Mmes Marendaz et Seran, ont choisi les gagnants suivants :

- Catégorie : jusqu'à 10 ans
« *Nous sommes blanc, rouge, orange, jaune, bleu, violet, vert et nous transportons les enfants à l'école et à leur maison.* »
Alice Poncet
- Catégorie : 11 à 16 ans
« *Aujourd'hui, Bourg-en-Lavaux est sous l'eau, en espérant que demain il soit dans le vin !* »
Raphaël Hurni
- Catégorie : plus de 17 ans
« *Assis sur ce banc, le cul y est bien ; on y observe, là, de grands veaux qui broutent une herbe épaisse et, plus bas, dans la pente, de la vigne : 5904 fossoriers, de la vie : l'état de grâce du paysage.* »
Sylvain Crippa
- Les Boîtes à livres sont visitées deux fois par mois pour être rangées, contrôlées et nettoyées. Ce principe d'échange fonctionne bien, les livres « voyagent » et les sites sont en général respectés.
- Animation de classes : tous les mois, le vendredi après-midi, deux classes de petits du Genevrey viennent à la bibliothèque. D'autres classes passent régulièrement le jeudi matin, sans animation.
- Le programme informatique NetBiblio, spécifique pour les bibliothèques (ALCODA) a été remis à jour le 28 août.

AFFAIRES SOCIALES, TRAVAUX ET INTRASTRUCTURES



M. Jean Christophe Schwaab
Municipal

Affaires sociales

Les communes n'ont pratiquement pas de marge de manœuvre en la matière : le canton fixe un cadre étroit et ce qui relève de la compétence des communes est délégué à des organisations intercommunales, elles-mêmes dotées de très peu de marge de manœuvre. En raison de diverses décisions du Parlement fédéral, notamment en matière d'AI, il faut s'attendre à de nouveaux reports de charges sur les cantons et les communes via à la « facture sociale ».

Les activités sociales de la commune se limitent pour l'instant à apporter des

soutiens ponctuels à des habitants faisant face à des difficultés (par ex. prêt dans l'attente de l'octroi d'une bourse d'étude, soutien pour suivre une thérapie qui n'est pas intégralement remboursée), ainsi que des dons à des institutions sociales actives dans la région. La question du logement des personnes en difficultés financières se pose aussi régulièrement, parfois avec acuité. M. Jean Christophe Schwaab participe enfin régulièrement au « forum social régional » qui regroupe les principaux acteurs des affaires sociales du district de Lavaux-Oron.

Travaux et infrastructures

Missions du secteur

- ✓ Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eau, assainissement, travaux)
- ✓ Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées
- ✓ Prestations du secteur
- ✓ Planification des chantiers liés aux infrastructures
- ✓ Gestion des projets de construction et d'entretien des infrastructures
- ✓ Mise à jour du système d'information du territoire (SIT)
- ✓ Préparation des préavis techniques
- ✓ Suivi de l'entretien et des chantiers : routes, chemins, AF, sentiers, signalisation, marquage, mobilier urbain
- ✓ Services industriels EU-EC
- ✓ Relations avec d'autres services (TT, gaz, électricité)

Travaux publics – routes – chemins

Réseau routier

Route de la Bastioule :

Cette chaussée se situe dans les hauts d'Epesses dans un secteur de glissement. Elle relie la route de Puidoux à la route de la Tour de Gourze et elle dessert quelques habitations isolées. Depuis longtemps, son état était dégradé à cause des mouvements du terrain, sa partie avale fissurée et affaissée.

En 2017 et 2018, deux étapes de travaux ont permis de redresser l'assiette de la chaussée et de consolider le talus aval à l'aide d'un système de treillis autoportant. Pour permettre l'écoulement des eaux du terrain, la fondation a été réalisée avec de la chaille (tout-venant très grossier sans matières fines). Les vides entre les pierres canalisent l'eau en aval de la route. La fondation de la chaussée a été stabilisée puis un nouveau revêtement a été posé.

Ainsi les 2/3 de cette route sont neufs ; il reste une portion à entretenir mais qui peut encore durer quelques années.

Route de la Petite Corniche :

Profitant d'un préavis du service d'assainissement, le revêtement de la chaussée a été complètement remplacé sur une portion de cette route.

Le Tronchet :

Ce hameau situé dans les hauts de Grandvaux, proche de la limite avec la commune de Forel, est traversé par la route cantonale. Cette route est fortement sollicitée par le trafic des camions ce qui endommage les accotements de la route.

D'importants travaux de remise en état de ces derniers se sont déroulés le long de la traversée du hameau. Il s'agit d'une première étape, la partie est du tronçon reste en mauvais état. Une réflexion est en cours pour réévaluer la traversée de ce hameau, tant pour modérer la vitesse du trafic que les fondations de la route.

Route de la Bedaule :

Cette route de campagne située sous la pension de Gourze était aussi fortement dégradée, un rabotage complet de la chaussée a été entrepris, puis un nouveau revêtement a été posé.

Chemin de Crau-Coulet :

Sous ce chemin situé juste en dessous de la ligne CFF de Berne, transite une conduite d'eau de la Ville de Lausanne, celle-ci s'est rompue et a endommagé la route. Profitant de cette fuite et de l'entreprise de génie civil sur place, une portion de l'assiette a été corrigée permettant de ne plus diriger les eaux de ruissellement contre une habitation.

Fissures, réparations :

8'500 mètres de fissures ont été colmatées et de nombreux « nids de poule » et affaissements ont été réparés sur l'ensemble du réseau qui reste par endroit en très mauvais état.

Projets en cours :

Outres les travaux d'entretien, trois projets d'envergure sont en cours d'élaboration. Le premier concerne la construction d'une portion de trottoir à la route du Signal, le second concerne l'assainissement de la chaussée et du pont du glissement des Luges situés à la sortie d'Epesses en direction de Chexbres et le troisième regroupe plusieurs services pour la rénovation du chemin des Gresières et du collège, au-dessus de Riex.

Office fédéral des routes (OFROU)

L'Ofrou a mis à l'enquête publique les travaux prévus pour l'assainissement du tronçon autoroutier qui traverse notre commune. Cette enquête concernait notamment le bruit routier et la construction d'infrastructures nouvelles pour le traitement des eaux de chaussée. Le service des infrastructures a étudié en profondeur ce dossier et formulé des oppositions diverses au projet d'assainissement du bruit, notamment.

En parallèle de cette procédure, l'Ofrou entreprend des travaux d'entretien, non soumis à l'enquête, mais qui demandent de la vigilance et du suivi afin de protéger les infrastructures communales, mais aussi des tâches administratives telles que la mise à jour des conventions diverses ou d'emprises des sols.

Chemins d'améliorations foncières, glissements

Force est de constater qu'en 2018, rien n'a concrètement avancé dans le dossier des glissements et des chemins d'améliorations foncières. Cet état de fait est dû à la réorganisation des services de l'Etat qui n'ont pas pu apporter pour l'instant des réponses claires aux sollicitations de la Municipalité.

Suivi des dossiers

Outre les tâches et projets pour le développement et l'entretien des infrastructures communales, le service des infrastructures a comptabilisé l'ouverture de plus de 170 dossiers depuis mi-juillet 2017 à fin 2018. Ces dossiers représentent une partie des problèmes que doit traiter le service et qui concerne toutes sortes de demandes des citoyens, d'entreprises ou d'autres entités.

Ces demandes sont regroupées par thème :

Domaine public : tous les dossiers en rapport avec la gestion du domaine public communal et les citoyens.

Domaine privé : tous les dossiers de construction sur les parcelles privées ou des problèmes entre propriétaires.

OCDP : toutes les demandes d'utilisation du domaine public, fouilles, bennes, échafaudages.

Assurance : dossier d'accident notamment.

Vandalisme : tous les dossiers liés au vandalisme, plaintes.

Manifestations : dossier de gestion des manifestations.

La comptabilisation de ces dossiers permettra d'établir un indicateur de gestion pour la Municipalité. En cours de réalisation, ces dossiers doivent être encore analysés pour en extraire les heures consacrées pour chaque élément.

Réseaux d'eau potable

Préavis

Préavis n° 2/2018, assainissement du plateau de la gare

Adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 12 février, les travaux ont démarré le 22 mai dernier. Pour rappel, les objectifs étaient de raccorder les eaux usées du plateau de la Gare et de remplacer la conduite d'eau sous pression. Avant de débiter la fouille sur la route de Lausanne, les travaux préparatoires se sont déroulés au giratoire du Carousel, ce qui a provoqué des perturbations du trafic routier. L'exécution des fouilles s'est révélée difficile, d'une part en raison de sa profondeur jusqu'à 3,50m et, d'autre part, à cause d'un sous-sol très encombré par des conduites en mauvais état ou inconnues.

Durant l'année, les travaux se sont poursuivis jusqu'à la jonction avec les forages dirigés réalisés en parallèle sous les voies CFF et la route cantonale. Cette jonction se trouve juste sous le pont de la RC à droite de la station électrique.

A la suite des difficultés rencontrées, les travaux se termineront en 2019.

Préavis n° 7/2018, remplacement de la conduite d'eau au quartier « Côtes du Signal, Crêt-Mouton »

Adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 25 juin, le chantier a démarré le 21 août dernier. Pour rappel, ces travaux ont permis de remplacer l'ancienne conduite d'eau à emboîtement. Cette dernière ne remplissait plus les critères de sécurité notamment face au déclassement des terrains qui sont devenus constructibles suite au changement d'affectation en 2014.

Outre les difficultés d'intervenir sur des parcelles privées, ces travaux se sont terminés en décembre.

Sécheresse

A partir du 6 août, la Municipalité a ordonné des restrictions d'eau pour l'arrosage des pelouses, décision motivée en raison d'une sécheresse persistante. De nombreuses communes vaudoises ont également pris ce type de mesure exceptionnelle.

Sensible aux risques environnementaux, la Municipalité a étudié et mis à l'enquête une prise d'eau au Lac Léman. Cette prise permettra d'assurer de l'eau pour l'arrosage des jeunes vignes en période de sécheresse, d'utiliser l'eau du Lac à la place de l'eau du réseau pour l'arrosage des massifs et des bacs à fleurs et, en cas de force majeure, de disposer d'une prise d'eau de 500 litres minute.

Ce projet sera réalisé en 2019, sous réserve de l'acceptation du budget par l'Autorité législative.

Sources

Le processus de légalisation des zones de protection de la source de l'Arabie s'est précisé cette année. L'étude et la carte des zones sont terminées, différentes séances ont eu lieu avec l'hydrogéologue cantonal et la direction générale de l'environnement. Le dossier se poursuivra en 2019 avec la mise à l'enquête des zones de protection.

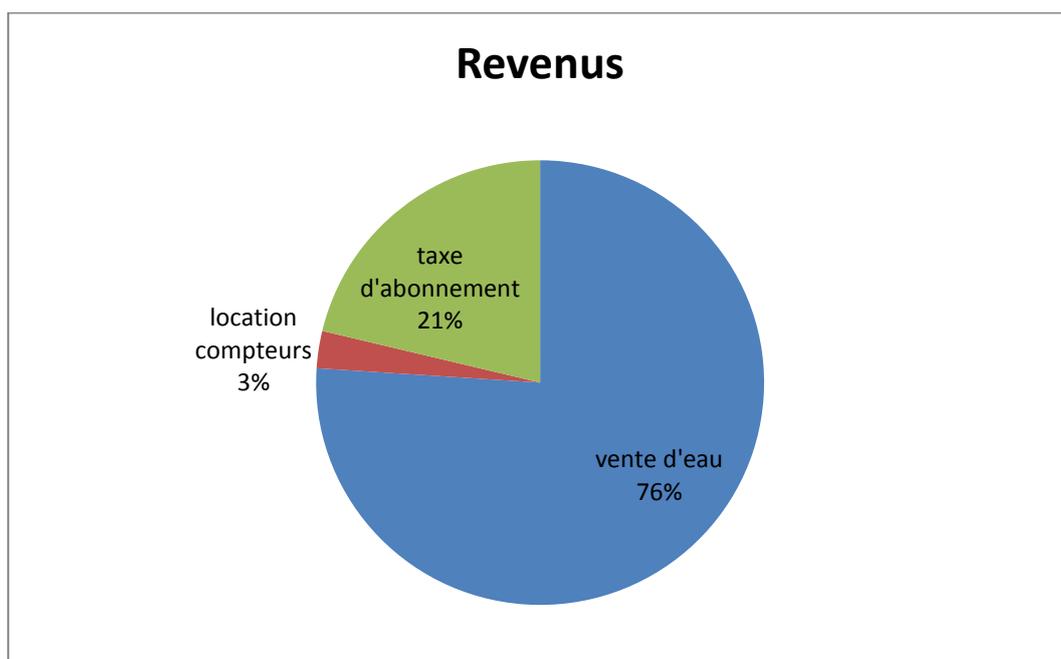
Une étude complémentaire a été commandée pour la source des Dares. Cette étude est motivée d'une part en raison des travaux d'entretien de l'autoroute et, d'autre part, à cause de l'arrêt du captage des Dares 2. Elle devrait permettre de redimensionner la zone S1 de protection de la source.

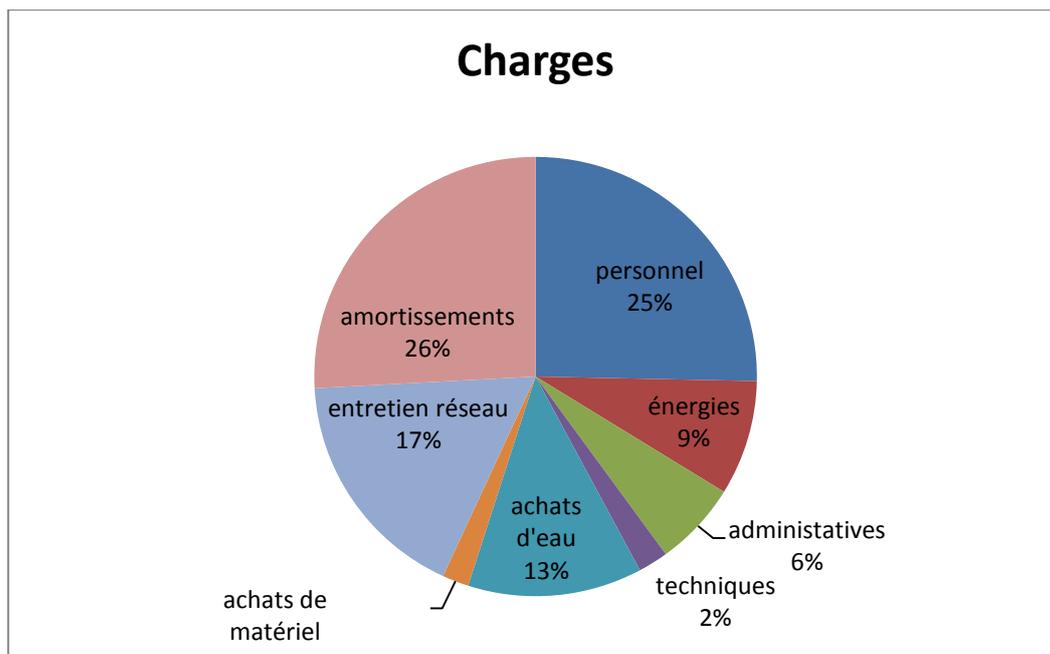
Fuites d'eau

Le secteur Grandvaux / Villette a comptabilisé 24 fuites durant l'année, 13 sur des branchements privés et 11 sur le réseau communal.

En 2018, les fuites ont été moins destructives que la moyenne habituelle, puisque nous avons dépensé CHF 82'372.- TTC sur les CHF 95'000.- budgétisés.

Financement





Ci-dessus, vous pouvez constater les tableaux des revenus et des charges du compte eau.

Pour 2018 et suite au changement du règlement communal pour la distribution de l'eau, les charges prévisionnelles sont stables, ce qui nous permet de maintenir un prix de l'eau dans la moyenne suisse.

On remarque également qu'un quart des charges représentent les amortissements, ce qui est certes important mais conforme aux investissements d'entretien d'un réseau, contribuant ainsi à la stabilisation des prix et au maintien de la valeur du réseau.

Le service des infrastructures poursuit une comptabilité analytique du réseau d'eau, permettant de transmettre à la Municipalité des indicateurs de gestion fiables et des éléments décisionnels réalistes. Tout ce travail est réalisé grâce aussi à la parfaite maîtrise des équipements de distribution et de connaissance du réseau par les collaborateurs du service ; qu'ils en soient remerciés au travers de ce rapport de gestion.

Services industriels

La commune est actionnaire du câblo-opérateur Télélavaux SA, qui appartient à 80% à UPC. M. Jean Christophe Schwaab la représente au sein du Conseil d'administration en tant que vice-président. Même si ce n'est qu'une filiale d'une très grande entreprise comme UPC, Télélavaux permet un développement de l'offre des télécoms qui tient compte des sensibilités et besoins locaux.

Réseau d'éclairage public

Seuls les travaux d'urgence et de maintenance ont été entrepris en 2018. En attente des lignes directrices du plan lumière, aucuns travaux d'envergure n'ont été réalisés sur le réseau d'éclairage public.

Plan lumière

Les travaux du « plan lumière » vont s'achever en 2019. La Municipalité a procédé à des tests de luminaires dans le bourg d'Epesses, mais le résultat n'était pas concluant. Notre mandataire « radiance 35 » va nous faire d'autres propositions. En attendant la finalisation du plan lumière, l'entretien de l'éclairage et le remplacement des luminaires ont été réduits au strict minimum.

Escaliers de la Criblette

Après trois ans de fermeture, les escaliers de la Criblette qui relie le chemin de la Branche au quartier de la gare de Grandvaux sont à nouveau utilisables. Au bénéfice d'une servitude de passage, ces escaliers ont été démolis pour permettre la construction de deux nouveaux bâtiments. Une fois le chantier privé terminé, les escaliers ont pu être reconstruits en béton, équipés d'une nouvelle main courante comportant un éclairage led intégré.

Ce type d'éclairage est une nouveauté sur la commune. Il a remplacé d'anciennes bornes lumineuses disposées sans ordre le long des escaliers par un faisceau lumineux orienté contre le sol sur toute la longueur des escaliers, ce qui améliore grandement le confort d'utilisation du passage.

Afin de réduire la pollution lumineuse, la main courante est équipée de trois interrupteurs que les utilisateurs actionnent lorsqu'ils montent ou descendent les escaliers. De cette manière, les voisins ne sont pas dérangés tout au long de la nuit par un éclairage permanent et des économies d'énergie sont réalisées.

Eclairage de Noël : résultats de l'évaluation

Suite à l'évaluation de l'éclairage de Noël, la Municipalité a confié aux mandataires qui ont créé le nouveau concept le mandat de le développer et de l'adapter en fonction des remarques de la population et du personnel en charge de sa pose/dépose et de son entretien. Les fortes tempêtes hivernales ont passablement endommagé le matériel, qui a dû être renforcé, notamment les « pictos ». Un préavis sera présenté au Conseil communal courant 2019.

La Municipalité tient d'ailleurs à remercier le personnel de la voirie pour sa contribution, tant à l'installation et au démontage de l'éclairage de Noël, que pour ses précieux commentaires dans le cadre de l'évaluation.

Informatique et internet

Le nouveau système informatique fonctionne et le comité de pilotage informatique (Sandra Valenti, Alain Hersperger puis Yves Sesseli, Ludovic Guggenheim, Christian Burnier et Jean Christophe Schwaab) a pu être dissout. La mise en place des logiciels Nest, et ProConcept n'a pas été facile et a demandé énormément de temps et d'adaptation au personnel communal. La Municipalité tient à remercier chaleureusement les collaboratrices de la bourse, de l'office de la population et du secteur des gérances pour leurs efforts, leur patience et leur persévérance. Malheureusement, les frais de mise à jour des logiciels ont été bien supérieurs à ce qui avait été prévu, respectivement annoncé par PRIME. Comme ces mises à jour sont malheureusement indispensables, ne serait-ce que pour les adaptations aux exigences légales, la commune n'a pas le choix que de les installer. Les explications financières détaillées ont été données à la Commission des finances lors de l'examen du budget 2019.

Le site Internet de la commune commence à devenir obsolète et à poser quelques problèmes de sécurité (pour l'instant de peu d'ampleur). La Municipalité fera les demandes de crédit nécessaires pour son renouvellement courant 2019.

Le préavis 18/2015 prévoyait également la mise en place d'une gestion électronique des documents et archives. Pour des raisons budgétaires, la Municipalité y renonce temporairement. Elle reviendra en temps utile avec une demande de crédit.

